

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10.—
Six mois . . . . . » 5.50
Trois mois . . . . . » 3.—

L'IMPA RTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.
Prix
minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 3 main sections: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS (Arrivées de, Départs pour), and ADMINISTRATION. Includes details of subscriptions, train schedules, and office information.

MARDI 29 SEPTEMBRE 1891

La Chaux-de-Fonds

Chorale du Sapin. — Répétition, mardi 29, à 8 1/2 h. du soir, au Cercle.
Union chrétienne des jeunes filles (Demoiselle 73.) — Réunion, mardi 29, à 8 h. du soir.
Club des Monteurs. — Assemblée générale, mardi 29, au local.
Frohmann. — Gesangstunde, Dienstag den 29., um 9 Uhr, im Lokal.
Intimité. — Répétition de l'orchestre, mardi 29, à 8 h. du soir, au local.
Orchestre L'Odéon. — Répétition, mardi 29, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Section fédérale des sous-officiers (Escrime et Cagnotte). — Réunion, mardi 29, à 8 1/2 h. du soir, au Collège de l'Abellie.
Association mutuelle de prévoyance des ouvriers repasseurs et remonteurs. — Réunion du comité, mercredi 30, à 8 1/4 h. du soir, à l'Hôtel-de-Ville.
Orphéon. — Répétition générale, mercredi 30, à 8 h. du soir, au local.
Deutsche Evangelisation (Lokal : Envers 37). — Mittwoch, Abends 8 1/2 Uhr : Bibelstunde.
Club des Dérames-tot. — Réunion, mercredi 30, à 8 1/4 h. du soir, au local.
Société d'escrime. — Assaut, mercredi 30, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Goncordia. — Gesangstunde, Mittwoch den 30., Abends 8 1/2 Uhr, Café de la Croix-Blanche.
Intimité. — Assemblée générale, mercredi 30, à 8 h. du soir, au local.
Helvetia (Groupe de chanteurs du Cercle Montagnard). — Répétition générale, mercredi 30, à 8 h. du soir, au local. Amendable.
Musique militaire « Les Armes-Réunies ». — Répétition générale, mercredi 30, à 8 1/2 h. du soir, au Casino.
Fanfare Montagnarde. — Répétition générale, mercredi 30, à 8 h. du soir, au local.

Avant la lettre.

Même en matière scientifique, la matière précise par excellence, celle où le chic et l'ap-pu-près doivent être le moins de mise, les profanes ont parfois d'heureuses inspirations. Il leur arrive même, par simple intuition divinatoire, d'avoir raison contre les initiés.

Cela m'est arrivé, à moi aussi, disait ces jours M. Emile Gautier, du Figaro, comme aux autres, tout bonnement parce que c'est mon métier de prendre le vent de la science, et de mettre — au vol — le fatidique grain de sel sous la queue des utopies qui passent, grosses des réalités futures. Jamais, cependant, je n'avais eu si fréquemment et si complètement raison que par les temps qui courent. Il y a comme cela des jours, des mois — ou des années — où l'on est plus particulièrement en train... Et il paraît que je suis de semaine.

Vous plairait-il que, sans y mettre la moindre vanité, simplement pour l'amour de l'art et dans l'intérêt de la vérité, je vous en fournisse quelques exemples, au hasard de la plume ?

\*\*

Je m'étais permis d'insinuer que tout le problème de la navigation aérienne, beaucoup plus simple, assurément, en dépit des apparences, que le problème de la navigation sous-marine, tenant presque tout entier dans la découverte d'un moteur à la fois infiniment léger et infiniment puissant, la solution en pourrait bien être tôt ou tard donnée par les substances explosives, par une « casse-toutite » quelconque, dont un chimiste malin aurait appris enfin à discipliner les hoquets irréguliers et les violences brutales.

Mon Dieu ! je n'avais pas grand mérite à soutenir cette thèse, dont l'idée, purement spéculative, m'était venue de nuit, il y a déjà pas mal d'années, au temps de mon orageuse jeunesse, en discutant avec le prince Kropotkine, devant un bec de gaz, je ne sais plus quel paradoxe échevelé.

Abstraction faite, en effet, de tous les autres souvenirs que peut éveiller le nom maudit des assassins du tsar Alexandre II, c'est, paraît-il, un grand malheur pour la science que l'ingénieur russe Kibaltchisch ait été, il y a quelque onze ans, pendu haut et court, avec ses complices Jeliaboff, Ryssakoff et Sophie Perovskaja, sous l'inculpation flagrante et avouée de régicide. Ce farouche conspirateur était en effet, en même temps qu'un mé-

canicien hors pair, l'homme du monde peut-être qui connaissait le mieux le maniement des substances explosives. La légende nihiliste — telle que me l'a contée Kropotkine, et telle que me la rappelait encore hier un autre révolutionnaire dont il ne me plait pas de dévoiler l'incognito — la légende nihiliste prétend que Kibaltchisch avait inventé une bombe automobile se comportant dans l'air absolument comme une torpille Whitehead se comporte dans l'eau. Somme toute, cette bombe n'était autre chose, dans l'esprit de l'inventeur (qui, dit-on, s'en montra, jusqu'au pied du gibet, extrêmement fier), que l'embryon d'un aéronef dirigeable actionné par les délagations répétées d'un explosif sui generis. Qui sait si là n'était pas la clef de l'é-nigme ?

Malheureusement, le précieux secret a été strangulé par la main du bourreau, avec son misérable possesseur. Il ne manque pourtant pas, dans la Russie souterraine, de gens pour croire qu'en cherchant bien, sous la poussière des archives de la troisième section, où dorment les papiers saisis chez Kibaltchisch, on le pourrait retrouver encore...

Quoi qu'il en soit, c'est sur ce fait peu connu et sur les déductions qu'il m'avait suggérées, que j'avais raisonné.

Or, voici qu'au moment même où paraissait ma chronique, documentée comme je viens de le dire, un savant ingénieur, qui pourrait être baptisé le Kibaltchisch français, — à cela près qu'il n'a pas encore aux doigts, que je sache, la moindre goutte de sang impérial — M. Gustave Trouvé, présentait à l'Académie des sciences un oiseau mécanique dont le moteur, à la fois générateur et propulseur, est précisément actionné par les explosions successives de cartouches chargées avec un mélange détonant que des étincelles électriques enflamment au moment opportun.

La description circonstanciée de cet organisme, qui ne laisse pas que d'être assez compliqué, m'entraînerait trop loin. Il me suffira de constater qu'il consiste essentiellement en un tube creux semblable au tube du manomètre Bourdon, recourbé en U, et portant à chacune de ses extrémités vibrantes une aile de grandes dimensions articulée sur genouillère. En modifiant la pression des gaz contenus dans le tube creux, que tour à tour elles condensent et dilatent, les explosions en déforment les branches, tantôt les écartant, tantôt les rapprochant, ce qui entraîne alternativement l'élévation et l'abaissement des ailes, déterminant, en un mot, une série d'oscillations périodiques, utilisables comme force motrice... Quant à l'explosif employé, il se compose tout bêtement de 25 parties d'hydrogène et de 75 pour 100 d'air atmosphérique, de sorte que cet oiseau artificiel puise, comme un oiseau véritable, une grande partie de ses aliments dans l'air ambiant. Tout cela enfermé dans les douze cartouches d'une espèce de barillet de revolver que le poids (3 kil. 1/2) de l'appareil suffit à faire automatiquement tourner.

Je ne me dissimule pas que le modèle présenté par M. Trouvé n'est guère encore qu'un joujou de laboratoire. Mais je sais aussi que ce joujou vous parcourt aisément, tout seul, en douze pétares, une distance horizontale de 75 à 80 mètres, en luttant contre la pesanteur et en s'élevant progressivement à la façon d'un volatile vivant qui prend son essor. Toutes nos machines les plus ingénieuses, tous nos instruments les plus subtils et les plus puissants ont également commencé, au surplus, par être des amusettes. C'est une étape nécessaire, et il me souvient que la première fois qu'il me fut donné de voir un « Goubet » autrement que sur le papier, ce fut dans une baignoire, sous la forme d'un cigare de zinc à peine long comme le doigt ! Ce pauvre Tchengk-Ki-Tong s'en souvient peut-être encore : car il était là...

Ne rions pas du dragon ailé de M. Trouvé : c'est peut-être la première cristallisation de mon rêve, dont les sceptiques avaient fait tant de gorges chaudes.

Et d'un !

\*\*

Une autre fois — peut-être bien le même jour — j'avais escompté l'époque, plus ou

moins lointaine, où le grison tiendrait la chandelle aux mineurs au lieu de les mettre en capilotade, et, enfin capté, canalisé, domestiqué, servirait à éclairer et à ventiler les galeries souterraines que trop souvent il incendie, empoisonne ou démolit, et travaillerait aux mines à son tour, sous l'inculpation de rébellion et d'assassinat, cassant, au fond des entrailles de la terre, non plus les charbonniers, mais le charbon.

Dame ! le grison n'est-il pas, tout comme son cousin germain, non moins dangereux que lui, en fin de compte, le gaz d'éclairage, un carbure d'hydrogène ? S'il a les vices de la famille, pourquoi n'en aurait-il pas également les vertus, avec, en sus, cet avantage supplémentaire de ne rien coûter que la peine de le recueillir ? Inflammable, explosif, élastique comme le gaz, pourquoi ne fournirait-il pas, lui aussi, entre des mains expertes et hardies, la lumière, la chaleur et la force motrice ?

Je savais, d'ailleurs, qu'un citoyen de Besançon, répondant au nom, trop ignoré, de Minary, avait, à deux reprises, en 1866 et en 1887, adressé, à ce propos, au ministère des travaux publics des mémoires fort intéressants, que — naturellement — la Sacrée Congrégation des Rites Polytechniques et Administratifs avait blackboulés, avant lecture, mais avec dédain.

Je savais également que, sans le moindre respect pour le verdict des mandarins de France, la « Société des Charbonnages de la Wûrm » (Westphalie) avait réussi, non seulement à capter et à extraire une bonne partie (60 %) du grison des fosses, mais encore à le faire servir au chauffage des chaudières à vapeur et à l'illumination des chantiers, au prix moyen de trois sous — un timbre-poste ! — le mètre cube.

Mais, pour être franc, je dois avouer que j'ignorais totalement ce qu'il était advenu, depuis, des théories franc-comtoises et des pratiques prussiennes.

J'en étais là et je ne parlais plus de la chose que par acquit de conscience, lorsqu'un de mes plus chers confrères, M. Raoul Lucet (du XIX<sup>e</sup> Siècle), avec lequel je fais plume et peau communes depuis déjà belle lurette, m'a mis sous les yeux la lettre suivante, à lui adressée par le directeur de la « Compagnie des Mines et Salines de Bex » (Suisse), et qui peut se passer de commentaires :

... Nous avons réussi à capter les fuites de grison qui se sont déclarées plusieurs fois dans l'exploitation de nos mines de sel, et nous avons conduit ce gaz, au moyen de canalisations en fer, aux carrefours de nos galeries où il pouvait nous être utile pour l'éclairage. Nous l'avons allumé là, et il brûle nuit et jour à l'orifice des tuyaux comme un bec de gaz ordinaire.

Sans doute, dans les houillères, où le grison fuse de toutes parts, à travers la masse du charbon défilé, il y aurait des difficultés particulières, mais ce ne seraient pas des difficultés insurmontables, puisque déjà, à la Wûrm, on les avait, au moins provisoirement, surmontées.

Et de deux !

\*\*

Quand nous serons à dix, nous ferons une croix !

Nouvelles étrangères

France. — Le père Loyson et l'émancipation des juifs. — Le père Hyacinthe Loyson a donné dimanche, dans l'église gallicane de la rue d'Arras, trop petite pour contenir les auditeurs, une conférence, souvent interrompue par des applaudissements, sur l'émancipation politique et religieuse des juifs.

« Si nous célébrons, dans cette église, a dit le père Loyson, le grand acte de justice par lequel l'Assemblée constituante a tiré de la servitude le peuple juif, c'est parce que nous sommes Français. Cet anniversaire est plus glorieux pour la France que pour les juifs ; mais ce n'est pas seulement comme Français que nous le célébrons : c'est aussi comme chrétiens que nous devons nous réjouir.

» Un poète latin, Térence, a dit :

» Je suis homme, et rien de ce qui est humain ne m'est étranger.

» Il y a une sorte de solidarité entre toutes les religions. Or rien de ce qui touche à la religion ne saurait rester indifférent à quiconque a dans le cœur une croyance religieuse et s'incline devant toutes les croyances religieuses quand elles sont respectables.

» C'est donc, je le répète, comme chrétiens que nous célébrons cet anniversaire, car saint Vincent de Paul a dit qu'Israël est la racine qui nous a produits et sur laquelle nous avons été greffés comme des sauvages. La religion chrétienne est pleine des souvenirs de la religion juive : le Décalogue nous vient des Juifs, et Jésus-Christ n'a fait que s'appuyer sur lui pour fonder la religion chrétienne.

Allemagne. — La Gazette de l'Allemagne du Nord publie un extrait de la lettre du docteur Peters datée de Maranga le 8 août ; l'explorateur affirme que le pays au sud-est du Kilimandjaro est magnifique, salubre, fertile et absolument tranquille ; il s'engage formellement, avec quarante soldats, de maintenir l'ordre très facilement. Il y construit une maison ; la région fournit abondamment du bois et de la pierre à bâtir. Le chef indigène, qui ne voulait d'abord pas fournir des ouvriers, fut puni par M. Peters, qui termine sa lettre en disant qu'il a énormément à faire. Il se porte bien et s'efforcera d'améliorer les moyens de communication avec le littoral.

— On mande d'Osnabrück à la Gazette de Cologne :

Le chancelier de l'empire, sur l'invitation de la ville d'Osnabrück, et à l'occasion du jubilé du 78<sup>e</sup> régiment d'infanterie, a visité la salle de la Paix, de l'hôtel-de-ville, où l'on a conclu, en 1648 le traité de Westphalie.

Il a répondu à l'allocution du bourgmestre par un long discours, dont voici les principaux passages :

« Un coup d'œil jeté sur le passé montre ce que le présent a su conquérir : les craintes relatives à la durée de l'état de choses actuel ne sont pas fondées : aucun homme d'Etat n'a le désir de troubler la paix et de provoquer une guerre européenne ; les relations plus étroites qui se sont établies entre différents Etats dans ces derniers temps ne donnent pas lieu non plus à des appréhensions ; ces rapprochements ne constituent probablement pas autre chose que l'établissement de l'équilibre européen tel qu'il existait autrefois.

» Aucun des gouvernements européens, autant que je puis le prévoir, ne souhaite une guerre qui dépasserait en calamités et en conséquences toutes les guerres antérieures.

» Les difficultés intérieures qui préoccupent l'empereur seront également réglées d'une manière satisfaisante, mais il faudra peut-être pour cela quelques dizaines d'années. Dans la question très importante des rapports entre les classes, le gouvernement est aussi bien celui des ouvriers que celui des patrons. Quand les affaires des patrons vont mal, les ouvriers sont les premiers à en souffrir.

Le général de Caprivi a ajouté qu'il y avait probablement aussi, parmi les représentants de la ville d'Osnabrück, des personnes au cœur desquelles il avait été difficile de s'accommoder de la situation actuelle, mais que ces personnes devaient juger les choses, non pas avec leur cœur, mais avec leur raison et qu'elles reconnaîtraient alors la nécessité de la situation actuelle.

Le chancelier de l'empire a fait, en outre, allusion aux hommes auxquels on doit le nouvel état de choses et a fait en particulier, ressortir les services rendus par M. de Bennigsen, président supérieur de la province de Hanovre, qui assistait à la cérémonie.

Italie. — La taxe militaire. — Le projet de faire payer une taxe aux individus dispensés ou exemptés du service militaire paraît être entré aujourd'hui dans le programme du gouvernement. Déjà mis en avant en 1874, puis présenté en 1881 par le général Ferrero, il fut repoussé à ce moment par la commission parlementaire chargée de l'examiner et ne fut pas discuté devant les Chambres. Mais il a été repris en 1887, et, en présence du vide du Trésor, on est décidé aujourd'hui à le porter devant les Chambres. Tous les journaux qui s'occupent de la question trouvent

justifié le principe de la taxe; ils citent la nouvelle loi militaire française à l'appui de leur thèse. On se propose même d'imposer la taxe aux individus réformés.

**Belgique.** — Voici quelques détails sur l'événement dont parlent nos dépêches d'hier : Dimanche se donnait à Gand une fête au profit de la caisse des pensions de l'Association générale de la presse belge.

De grands préparatifs avaient été faits et de vastes estrades avaient été élevées au boulevard de l'Heirnisse.

La fête devait se terminer par un défilé patriotique.

Un entrepreneur, M. Stevens, s'était chargé de la construction des estrades. Elles comportaient 800 mètres carrés. Huit mille personnes assistaient à cette fête qui avait brillamment commencé et le public avait accueilli les premiers exercices avec beaucoup d'enthousiasme.

Tout à coup, au moment où la foule trépidait pour applaudir, un sinistre craquement se fit entendre, en même temps que des cris terribles s'élevaient de toutes parts. La plus grande des tribunes contenant 1600 personnes environ, venait de s'écrouler.

Ce fut, dans le premier moment, une mêlée indescriptible. Tout le monde fuyait, éperdu; une bousculade effroyable menaçait de causer de nouveaux malheurs. Des femmes, des enfants étaient foulés aux pieds.

Pendant ce temps, les assistants qui venaient d'être victimes de ce terrible accident, gisaient par terre, la plupart évanouis et presque tous grièvement blessés.

Quand on se fut rendu compte de la situation, on accourut à leur secours et on s'occupa de les arracher à leur situation critique.

Il y avait une vingtaine de blessés, dangereusement atteints et une trentaine environ de personnes contusionnées plus ou moins grièvement.

Quelques-uns des blessés purent être reconduits chez eux en voiture; d'autres furent transportés en civière à l'hôpital, et l'un de ces derniers, l'entrepreneur des tribunes lui-même, M. Stevens, mourut quelques minutes après son arrivée.

Parmi les blessés se trouve le commandant de place, M. le colonel Bogaert, qui s'est cassé la jambe.

**Russie.** — Une religion nouvelle. — Une religion nouvelle vient d'être fondée à Nijni-Velachuk. Les principes de cette religion sont ceux qui se trouvent dans le dernier livre du comte Tolstoï : la *Sonate à Kreutzer*. Le fondateur de la nouvelle religion est un personnage très riche et les fidèles sont, jusqu'à présent, des hommes et des femmes d'une grande intelligence. Le chef de la secte exploite lui-même ses terres avec l'assistance de ses disciples. Ceux-ci mènent la vie ordinaire des paysans dont ils ont adopté le costume et les habitudes. Quand ils ne trouvent pas à travailler sur leurs propres terres, ils entrent au service des fermiers ou travaillent gratuitement pour les paysans qu'ils essaient de convertir à leurs idées. Dans la nouvelle secte, on enseigne que la corruption de la race humaine est si profonde que l'on doit abandonner tout espoir de l'améliorer; ce que l'on peut espérer de mieux, c'est l'anéantissement complet de l'humanité; aussi l'union de l'homme et de la femme sous quelque forme que ce soit est interdite dans le nouveau culte. Leur travail manuel terminé, les fidèles consacrent leur temps à expliquer l'Evangile selon Tolstoï.

Comme elles ne redoutent pas l'extension

du nouveau culte, les autorités russes ne sont pas encore intervenues.

**Chili.** — Une dépêche de Valparaiso au *New-York Herald* dit que les chefs de la junte s'efforcent de décider le ministre américain, M. Egan, à livrer les réfugiés qui se trouvent à la légation des Etats-Unis.

Le gouvernement provisoire réclame le droit d'arrêter tous ceux, sans égard de nationalité, qui se trouveraient en dehors du palais de la légation.

Plusieurs étrangers ont été arrêtés. Parmi eux se trouvent trois commerçants américains.

La police a fait des patrouilles aux alentours de la légation jusqu'à vendredi.

M. Egan a protesté. La police s'est alors retirée.

## Chronique suisse

**Congrès contre la littérature immorale.** — Un nouveau congrès succède à Berne à celui des accidents du travail.

Une centaine de personnes, délégués, membres et adhérents, avaient répondu lundi soir à quatre heures à l'appel de l'Association suisse contre la littérature immorale, et se sont réunies en congrès intercantonal. M. le pasteur Eugène Courvoisier a ouvert la séance par la prière, puis M. le conseiller fédéral Schenk, président d'honneur du congrès, a apporté les salutations du Conseil fédéral, très sympathique à la campagne poursuivie par le congrès.

M. Naf, président de l'Association, a mentionné un grand nombre de lettres d'encouragement d'autorités, sociétés et de particuliers, et a prononcé le discours d'ouverture. Le mal n'est pas nouveau, a-t-il dit, mais ce qui l'est c'est la diffusion de la lecture qu'a amenée l'instruction obligatoire; ce qui est nouveau c'est le feuillet à un sou et le journal spécial de pornographie.

M. Ed. de Charrière, secrétaire, a lu un long et substantiel exposé général de la situation en Suisse, exposé qui a été beaucoup applaudi. On a entendu les rapports de différents délégués : M. Alph. Burckhardt pour Bâle, Eugène Courvoisier pour Neuchâtel, James Courvoisier pour la Chaux-de-Fonde, Frœlich pour Zurich, Beck pour Berne, Schmidt pour Aarau, et Doret pour Genève; enfin M. Rostand (Marseille), invité à prendre la parole, a appuyé sous certaines réserves l'idée d'un congrès international. M. Eggimann a apporté les salutations de la Société chrétienne des études sociales, et M. Frank Lombard celles de la Société genevoise d'utilité publique. La séance a été levée vers sept heures.

**Tarif des péages.** — Dimanche a eu lieu à Langenthal une assemblée populaire à laquelle MM. Grieb, Roth et Bangert, conseillers nationaux, ont parlé en faveur de l'acceptation du nouveau tarif des péages. Après une discussion bien nourrie, il a été décidé à l'unanimité de travailler pour l'acceptation du tarif.

## Nouvelles des cantons

**BERNE.** — Mercredi dernier, on amenait dans les écuries militaires du Beundenfeld quatre étalons que M. Muller, vétérinaire à Tramelan, vient d'acheter en Normandie pour le canton de Berne. Au dire des connaisseurs, ces chevaux sont très beaux et jamais, paraît-il, la commission d'achat n'a été aussi heureuse dans son choix.

pour cela, employer toutes les forces armées de la tribu.

Après ces émotions, et surtout «encouragés», selon le mot de Flammèche, par le voisinage odorant de la tête nouvellement coupée, les voyageurs ne se sentaient guère disposés à faire honneur au repas.

Vu la solennité, le festin se composait de la chair du buffetin immolé, de beaux poissons, de riz, d'«ubis» (patates douces. Sorte de végétal formant un genre de pommes de terre), de fruits et de café mêlé d'arak.

La faim pressait d'autant moins les Européens, qu'ils avaient eu le malheur de voir préparer les mets : or, si les cuisinières avaient mis en jeu toute leur science, elles n'avaient point appelé à leur aide une propreté très scrupuleuse.

On mangea pourtant. On eût pu s'exposer à blesser mortellement la susceptibilité du rajah en repoussant ses attentions; mais Barnabé-Blaise trouva moyen de donner à quelques chiens, qui tournaient autour des convives, la plus grande partie de son repas.

Les plats ayant, enfin, cessé de circuler, Vraïo chargea Haly d'annoncer aux voyageurs qu'on allait leur dresser des couches aux places d'honneur, c'est-à-dire près du foyer, et qu'ils feraient bien de prendre tout de suite du repos, pour être mieux préparés à partir de bonne heure le lendemain.

— Coucher ici! s'écria Barnabé-Blaise en sautant sur ses pieds. Non! J'ai assez du festin et de son ornement de crânes humains! Expliquez à Haly, mon cher Christophe, que je veux partir sur-le-champ.

— Mais, monsieur, répondit le marin, ça va peut-être fâcher Vraïo et le rendre dangereux.

— Eh! n'y a-t-il pas cent moyens de trouver une excuse? Par exemple, que nous voulons arriver le plus tôt possible à Eïer-Passing? N'importe quoi, d'ailleurs, pourvu que nous partions. Dussé-je m'en aller seul, je ne resterais pas davantage ici. N'êtes-vous pas de mon avis, monsieur Daullé?

M. Daullé est souverainement perplexe. L'idée d'une nuit entière passée dans la cabane, sous la garde de trophées hideux, entouré d'hommes armés et féroces, le faisait frissonner; mais la pensée des dangers de la route le terrifiait.

Néanmoins, il se déclara prêt à partir, car il ne se souciait pas du tout de rester seul chez Vraïo,

— Les plans du nouveau Musée historique bernois, exécutés par l'architecte Lambert, sont terminés. On annonce que M. Tièche, architecte, renonce à diriger la construction, à commencer l'an prochain, et qu'il sera probablement remplacé par M. de Rodt.

— On annonce que les préparatifs pour l'utilisation des forces motrices de l'Aar entre Uttigen et Berne sont déjà assez avancés. La plupart des localités de la vallée de l'Aar se sont fait inscrire pour l'éclairage électrique à produire au moyen des forces motrices de l'Aar. Un grand nombre de contrats auraient déjà conclus et signés. Ce serait la fabrique de machines de Berne qui se chargerait de l'exécution de l'entreprise.

— Deux dangereux malfaiteurs se sont évadés, dans la nuit de mercredi à jeudi, des prisons de Berthoud. L'un se nomme Roos et l'autre Gasser. Etant parvenus à descendre les barreaux de leur cellule, ils sont descendus dans la rue au moyen d'une corde faite avec leurs draps de lit. «Vous aurez bientôt de nos nouvelles!» auraient-ils crié en quittant la ville.

— **Bienne.** — L'école des chemins de fer qui vient de naître, a les faveurs de la fortune. Le Grand Conseil a voté une subvention de 4 à 5000 fr., le Jura-Simplon 4000; celles du département fédéral des chemins de fer et de la commune en plus. Le Conseil communal a enregistré ces allocations avec la meilleure humeur, cela se conçoit.

«On nous permettra, dit l'Express, de formuler une question. Est-ce que la direction de l'école des chemins de fer tient assez compte de l'élément welsche? en d'autres termes l'enseignement se fait-il dans les deux langues d'une manière rationnelle?»

— Le Technicum de la Suisse romande est sorti de la période d'enfance. Le règlement général a été discuté et adopté par le Conseil communal et sera soumis à la sanction du Conseil d'Etat bernois. Cet acte sera comme le baptême du Technicum.

Tout fait présumer que cet institut aura une longue existence.

**LUCERNE.** — Les débats du procès criminel intenté au sieur Gatti se sont terminés jeudi soir. L'avocat Zingg, défenseur de l'accusé, s'est efforcé de démontrer que son client ne pouvait être l'auteur du meurtre commis sur la personne de Mlle Degen. Il a demandé en conséquence au jury de répondre non aux questions qui lui étaient posées.

Après le plaidoyer de son défenseur, Gatti s'est levé à son tour et s'est exprimé à peu près en ces termes :

«Très honorés Messieurs, j'ai juré sur la tombe de l'infortunée victime, comme je jure encore ici devant les lois de Dieu et celles des hommes, que je ne suis pas coupable de l'acte que l'on me reproche.

«Qu'exigez-vous de plus de moi? Je dis la pure vérité. J'ai devant les yeux comme un voile et je ne vois qu'une chose : un mystère, une énigme et je ne puis dire qu'un mot : c'est que l'on a affaire ici à l'un de ces nombreux événements dont la compagne est la fatalité. Ces messieurs savent que pendant toute la durée de ma vie le sang du prochain n'a pas souillé mes mains. Je n'ai jamais attenté à la vie de personne. Il ne m'est seulement jamais venu à l'esprit l'idée d'un pareil crime. L'ombre d'une pareille pensée n'a jamais effleuré mon âme.

«Quoi! j'aurais assassiné une jeune dame? Messieurs, pourquoi l'aurais-je fait? Pauvre moi, je ne puis nommer les gens qui m'ont

et devinait bien que les deux marins, le mousse et peut-être aussi Haly suivraient le jeune Guillem.

Jusqu'à la veillée, compagnon de Vraïo, n'avait pas desserré les lèvres. Drapé de ses vêtements blancs, on l'eût pris pour une statue. A peine si ses yeux se fixèrent sur Barnabé-Blaise, quand le jeune homme affirma sa volonté de partir; mais son attitude changea tout à coup.

Le rajah répondait d'une voix haute et brève aux explications de Christophe, transmises par Haly. Il prononça un mot, et les jeunes Dayacks, restés à ses côtés, agitèrent leurs lances; mais le vieillard se jeta au-devant d'eux. Saisissant le bras du chef, il prononça très bas quelques paroles qui sembleraient frapper Vraïo. L'expression irritée de son visage s'évanouit; il se retira avec son interlocuteur dans un coin de la pièce, où tous deux discutèrent longtemps.

Barnabé-Blaise eût bien voulu passer outre. La présence des indigènes armés lui prouvait l'impossibilité d'agir ainsi. Matthieu se répandait en doléances et Flammèche déclarait qu'il donnerait avec plaisir quelque chose pour être sûr d'atteindre Eïer-Passing. Christophe et François attendaient patiemment, mais les visages d'Haly et du Malais reflétaient une profonde inquiétude.

Enfin, le rajah et son interlocuteur revinrent vers la petite troupe.

— Vous avez eu tort, monsieur, dit le vieillard à Barnabé-Blaise, de mépriser l'hospitalité de Vraïo. C'est la plus grande injure que l'on puisse, en général, faire à un sauvage, et rarement il consent à la pardonner. J'ai pu, par bonheur, tout arranger.

Le jeune homme restait pétrifié d'étonnement. Le vieillard avait parlé en français et, sauf un accent guttural très prononcé, une certaine hésitation dans la recherche des mots, on n'eût trouvé rien à redire à sa manière de s'exprimer.

La surprise de Matthieu et son désappointement étaient plus grands encore.

— Vous parlez français! s'écria-t-il.

— Il n'y a rien d'étonnant. Depuis si longtemps je suis le compagnon de Jacques Guillem! Ensemble nous avons été faits prisonniers par le père du sultan Mouley-Hadim.

— Mais, interrogea Matthieu, pourquoi en arrivant au camp, ce matin, avec le rajah, ne nous avez-vous pas parlé vous-même?

vu le soir du jour fatal à Kriens. Je crois que celui qui a pu commettre un acte semblable est privé de tout sentiment humain.

«Je ne doute pas de la grandeur d'âme de Messieurs les juges et de leur équité. Je me soumetts à eux, je les honore. J'attends leur arrêt et j'espère que Dieu assistera l'innocent. Que la volonté de Dieu et celle des hommes s'accomplisse; j'ai foi en la Justice. Je recommande ces Messieurs à Dieu et moi surtout, pauvre malheureux. Je reconnais humblement avoir été un grand pêcheur, mais, grâce au Tout-Puissant, je n'ai jamais été un assassin.»

La Cour s'est réunie vendredi et a prononcé, ainsi que nous l'avons annoncé samedi, contre Gatti la peine de mort.

Gatti a immédiatement interjeté appel.

**SCHAFFHOUSE.** — La semaine passée, on a expédié de Schaffhouse à New-York un fort chargement de vin de Hallau, première qualité. Ce vin est destiné à l'hôtel du Grütli, où se réunit de préférence la colonie suisse de New-York.

— Des gens pratiques, les habitants de Hallau. Dans sa dernière séance, l'assemblée communale de ce grand village a pris en considération la motion suivante : «Eu égard au mauvais état des récoltes, la quote d'impôt communal sera diminuée de 20 fr. pour chaque contribuable.»

**VAUD.** — *Probité.* — Un laitier de Crissier, soldat du 3<sup>e</sup> régiment de landwehr, avait perdu un billet de 50 fr., à Olten, le soir où le régiment revenant des manœuvres de Thurgovie prenait ses quartiers dans cette ville. Persuadé qu'il n'aurait plus de nouvelles de son argent, il prit son parti de sa perte et s'abstint de tenter des recherches bien inutiles selon lui.

Or le billet de 50 fr. fut ramassé dans la rue, après le départ des soldats pour Lausanne, par un honnête habitant d'Olten. Celui-ci, pensant qu'il pourrait bien être la propriété d'un soldat vaudois, s'empressa d'informer de sa trouvaille les autorités de la ville, lesquelles avisèrent à leur tour le quartier-maître du 3<sup>e</sup> régiment de landwehr, M. le capitaine Bourgoz, à Lausanne.

Une annonce insérée par ce dernier dans les journaux apprit au laitier de Crissier que ses 50 francs étaient retrouvés. Qu'on juge de son agréable surprise!

Dernièrement, un Lausannois laissa choir dans la rue 800 fr. en billets de banque et poursuivit sa route sans s'être aperçu de la disparition des précieux chiffons de papier. Ceux-ci furent heureusement trouvés par un jeune homme aussi probe que l'habitant d'Olten, et immédiatement portés par lui au bureau du juge de paix de Lausanne, où leur propriétaire, dit la *Revue*, eut le bonheur de rentrer en leur possession. L'auteur de cet acte de probité est le fils du gendarme Dupuis, à Prilly.

**VALAIS.** — On vient de faire une intéressante trouvaille au glacier du Théodule, que l'on franchit pour se rendre de Zermatt en Italie. En creusant la glace, on a mis au jour environ vingt pièces d'argent et de bronze datant de l'époque romaine. Elles sont à l'effigie d'Auguste et de Dioclétien et portent des inscriptions encore très lisibles. Il est possible que jadis le passage du Théodule (3322 mètres) n'était pas recouvert de glace et qu'il était une route militaire et commerciale. Ce qui paraît confirmer cette supposition, c'est qu'en 1887, on y avait déjà trouvé, à une assez grande profondeur, sous la glace, un fer à cheval de forme antique.

— Je ne parle jamais sans nécessité, répondit avec calme le vieillard.

— Soit, poursuivit Matthieu, avec une sorte d'irritation; mais trouvez-vous, aussi, qu'il n'est pas nécessaire de vous dire votre nom?

— Interrogez le premier Dayack ou le premier Malais venu, si vous doutez de moi, monsieur, répliqua avec hauteur le vieillard. Ibrahim est assez connu à Bronni.

— A Bronni? répéta Barnabé-Blaise.

— C'est-à-dire à Bornéo, expliqua Ibrahim. Bronni est le nom donné à leur pays par les Malais et les Dayacks. Je me tais à présent. Sans l'urgence d'apaiser Vraïo, je ne me serais pas mêlé de vos affaires, soyez-en persuadés, messieurs. Haly vous suffit, vous pouvez partir.

— Vous ne viendrez pas avec nous? dit Barnabé-Blaise. Je croyais, cependant, que vous vous rendiez près de mon... près de Monsieur Jacques Guillem.

— Je ne veux pas plus longtemps vous imposer ma compagnie; j'irai seul.

— Pourquoi cela? Mon ami, croyez-le, n'a pas voulu vous blesser et, après le service que vous venez de nous rendre, il nous est impossible, sans ingratitude, de vous laisser voyager seul.

Ibrahim eut un fier sourire.

— Je n'ai rien à craindre, dit-il.

— C'est probable, insista le jeune Guillem; mais, encore, venez tout de même. D'un mot, je vous déciderai, je pense. Si vous n'avez pas besoin de nous, il peut se faire que nous ayons, de nouveau, grand besoin de votre intervention et vous ne pouvez abandonner des gens appelés ici par votre ami... Secondez-moi donc, monsieur Daullé, vous restez muet comme une carpe!

— Vous n'attendez pas, il me semble, mon avis pour tout décider, répondit Matthieu d'un ton un peu sec.

Le vieillard parut ne pas comprendre l'allusion contenue dans ces mots, et s'adressant à Barnabé-Blaise :

— Je voyagerai avec vous, puisque vous le désirez, dit-il. La route est, d'ailleurs, bien courte maintenant. Demain, avant le lever du soleil, vous serez à Eïer-Passing.

(A suivre.)

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 39

## VINGT MILLIONS DE RENTE

PAR

V. VATTIER D'AMBROYSE

On lui apporta une corne pleine d'eau, au-dessus de laquelle surnageait une feuille de bétel.

Vraïo macha la feuille de bétel, prit la corne, l'agita, répandit un peu d'eau devant chacun des voyageurs et la rendit au Dayack, qui lui offrit une petite assiette en terre pleine de riz cru. La même cérémonie se répéta. Quelques grains furent jetés aux pieds de chacun des voyageurs. Ensuite le cœur et la foie grillés, partagés en tout petits morceaux, furent distribués non seulement aux Européens, mais aux indigènes présents.

C'était, expliqua Haly, le pilote, à Christophe, qui en instruisit ses compagnons, une précaution indispensable pour assurer le succès du voyage.

Cela fait, Vraïo donna un nouvel ordre, que six jeunes Dayacks accueillirent très gaiement. Ils se groupèrent dans des poses fort gracieuses et commencèrent une danse pittoresque; mais la conclusion de cet exercice nouveau faillit tuer Matthieu d'épouvante, car, tout à coup, les danseurs se précipitèrent, en brandissant des lances et des kriss, vers les hôtes du rajah.

Barnabé-Blaise et Christophe lui-même se levèrent, prêts à défendre leur vie et celle de leurs amis; mais Haly pria le marin de se rasseoir tout tranquillement; la pantomime guerrière n'ayant pas d'autre but que d'exprimer la ferme intention où était Vraïo de défendre ses hôtes, fallut-il,

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

GENÈVE. — (Corr.) — Genève, 28 sept. — MM. Greulich et Schwytzguébel, secrétaires ouvriers, ont fait ce soir, à la salle de l'Institut, une conférence sur l'assurance obligatoire en cas d'accidents et de maladie. La séance s'est prolongée jusqu'à 11 heures du soir, la discussion ayant eu lieu en français et en allemand.

Les ouvriers genevois qui ont pris la parole se sont tous nettement prononcés contre le système du monopole comme devant fournir les ressources destinées à alimenter ces caisses.

### Chronique neuchâteloise

\* \* \* Congrès international littéraire et artistique. — La séance d'hier matin et une bonne partie de celle de l'après-midi ont été consacrées au projet de loi anglais Copyright.

Les deux rapporteurs, MM. Henri Morel et Rœthlisberger avaient l'un et l'autre fait de la question une étude approfondie dont ils soumettent les résultats aux membres du congrès. Beaucoup de ces derniers prennent part à une discussion très longue que soulevaient les observations présentées par M. Maillard. Le tout aboutit au vœu exprimé par le Congrès, « que les différentes sociétés littéraires et artistiques de tous les pays s'unissent pour présenter au gouvernement de la Grande-Bretagne le résumé des respectueuses observations suggérées par l'étude et la discussion du projet de loi sur le Copyright, dit projet » Monkswell ».

Puis M. A. Darras, rapporteur sur le Copyright américain, fait l'histoire de cette loi, en signale les points conformes ou bien opposés à la Convention de Berne, sans oublier d'en mentionner d'étranges dispositions, vraies chinoïseries de législation protectionniste. — L'heure avancée oblige le président à remettre au lendemain la suite de la discussion.

Aujourd'hui, il y a séance publique dès dix heures. A midi et quart, un vapeur a transporté les membres du Congrès à Cortaillod, d'où ils se sont rendus à Chanéaz pour le banquet offert par le canton et la ville de Neuchâtel.

### Correspondance

#### A propos de tombolas

Notre correspondant de samedi dernier nous demande encore une fois la parole dans le débat qu'il a soulevé. Il nous écrit :

Monsieur le rédacteur,

En réponse à ma lettre de samedi dernier, le Comité de l'Orphéon m'adresse dans votre numéro d'hier soir une colonne d'injures. Ce Comité dit qu'il me parle très tranquillement. Je me demande ce qu'il m'aurait dit s'il avait été fâché. Mais il m'en eût dit cent fois davantage qu'il n'eût pas mieux réussi à m'émouvoir. Un pareil langage nuit plus à ceux qui l'emploient qu'à ceux auxquels il s'adresse.

Du reste, le public sait parfaitement que je ne suis moi-même pas en cause dans la question que j'ai soulevée, et à laquelle j'ai cherché en vain un mot de réponse.

Veillez donc me permettre, Monsieur le rédacteur, puisque vous avez bien voulu insérer ma première lettre, de préciser encore ce que j'ai dit et voulu dire samedi.

Je répète, en premier lieu, que la Société même de l'Orphéon, comme société d'agrément, m'intéresse autant que toutes les sociétés locales du même genre. Ces sociétés-là ont fait appel de temps à autre à la bienveillance du public dans des moments difficiles, et le public leur est venu en aide, tantôt par des tombolas, tantôt par des souscriptions. Ce moyen même des tombolas a déjà soulevé des mécontentements, et il mérite d'être étudié pour lui-même.

Mais la tombola annoncée par l'Orphéon a un caractère particulier, entièrement nouveau ; elle a un but pour lequel aucune société n'a jamais jusqu'ici demandé de l'argent au public, pas même le *Lierre*, qui a sollicité des fonds en faveur d'orphelins.

L'Orphéon, tout au contraire, demande au public de l'argent pour le répartir en secours mutuels à ses membres actifs et passifs.

Je répète mes arguments, Monsieur le rédacteur, puisqu'on ne les a pas réfutés. Et je dis que si une société quelconque est autorisée à se transformer en société de secours mutuels avec l'argent du public, toutes les sociétés auront le même droit, et qu'un tel système est la ruine de nos sociétés philanthropiques proprement dites.

Vous qui publiez leurs rapports, vous savez que ces dernières se plaignent régulièrement de ne pas faire assez de recrues. Elles n'en feront plus aucune dès que les membres des sociétés d'agrément auront trouvé le moyen de se répartir des secours avec l'argent du public. Car, dans nos sociétés philanthropiques actuelles, on n'a des droits que si on remplit des devoirs, mais on peut recevoir des secours en conservant sa dignité, puisqu'on reçoit non pas l'aumône, mais un versement auquel on a les droits les plus légitimes. Je fais moi-même partie de sociétés mutuelles, et j'en apprécie les bienfaits. Et je serais fort étonné si toutes les sociétés analogues de notre ville, rendues attentives au danger qui les menace dans le cas où le système que je combats entrerait en vigueur, ne prenaient pas toutes

ensemble l'initiative d'une démarche soit au Conseil d'Etat, soit au Grand Conseil pour demander à l'avenir une application plus stricte de la loi, qui n'autorise les tombolas qu'au profit d'œuvres d'intérêt général et non au profit de sociétés particulières.

Je ne vous importunerai pas plus longtemps, Monsieur le rédacteur, sur un sujet que j'ai traité en toute bonne foi, dans l'intérêt du public et des sociétés vraiment philanthropiques.

J'estime avoir ainsi fait mon devoir de citoyen, et, en vous remerciant d'avance de la publicité que vous m'accordez, je vous présente, etc.

### Chronique locale

\* \* \* Commune de la Chaux-de-Fonds. — Le Conseil général se réunira à l'Hôtel-des-Postes le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 1891, à 4 heures du soir.

Ordre du jour : Suite de la discussion du règlement de police.

\* \* \* Forces motrices. — La commission des forces motrices a soumis au bureau du Conseil général une liste de huit personnes destinées à la compléter, comme cela avait été prévu.

Ce sont MM. Henri Jacottet, Aloïs Minutti, Arnold Neukomm, Silvius Pittet, Pierre Roch, Louis Rozal, Edouard Stebler, Albert Theile.

Ces choix ont été ratifiés et M. Ch. Willeumier-Robert a en outre été adjoint à la commission comme second représentant du Conseil communal.

\* \* \* Le tir-tombola et la soirée familière des Carabiniers du contingent fédéral. — Le tir-tombola des Carabiniers du contingent fédéral a été très animé dimanche après midi. Les participants étaient plus nombreux que l'année dernière. Plusieurs belles passes ont été tirées. Les prix exposés dans la grande salle du nouveau restaurant des Armes-Réunies offraient un ensemble très varié et du meilleur effet. Après quelques paroles de circonstance du dévoué président de la société, on a procédé à la distribution des prix.

Conformément à la tradition, une soirée familière a clôturé la fête, très joyeusement, très dignement, comme cela était désiré et prévu. Aux accords entraînants de l'orchestre, chacun et chacune s'abandonnèrent au plaisir de la danse. Pour alterner avec les valses et quadrilles, diverses productions individuelles vinrent ajouter leurs agréments toujours appréciés.

Le bouquet de la soirée fut certainement le trio de zithers qui fit entendre à plusieurs reprises sa musique délicieusement empreinte de joie et de mélancolie. Aussi les applaudissements unanimes ont-ils témoigné de la satisfaction générale. Une fois de plus la Société des carabiniers a montré qu'elle savait unir l'agréable à l'utile. Les petits n'ont pas été oubliés : une collecte a été faite dont le produit sera affecté aux courses scolaires.

En résumé, charmante soirée de laquelle il restera le meilleur souvenir. Espérons que l'an prochain nous aurons encore la bonne fortune d'entendre de nouveau nos aimables « zitharistes ». (Communiqué.)

\* \* \* Bienfaisance. — Le fonds des courses scolaires et des classes gardiennes a reçu avec gratitude la somme de quinze francs, provenant d'une collecte faite à une soirée familière de la Société des carabiniers du contingent fédéral. (Communiqué.)

### Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 21 au 27 septembre 1891.

Recensement de la population en janvier 1891, 27,236 habitants.

#### Naissances

Roulet, John-Albert, fils de Fritz-Emile et de Bertha née Steiner, Neuchâtelois.

Stegmann, Nadia-Gabrielle, fille de Albert-Eugène et de Félicie-Julie née Faivre, Neuchâteloise et Bernoise.

Tabozzi, Emilie-Charlotte, fille de Joseph et de Teresa née Gioria, Italienne.

Gruet, Flora-Julia, fille de Fritz-Ernest et de Julia-Caroline née Etienne, Neuchâteloise.

Flajoulot, Alice, fille de Edouard-Jean-Baptiste et de Julia-Elise née Bourquin, Française.

Humbert-Droz, Jules-Frédéric, fils de Jules-Alfred et de Sophie-Marie née Bille, Neuchâtelois.

Sandoz, Marthe, fille de Jules-Emile et de Léa-Augusta née Maire, Neuchâteloise.

Lassueur, Léa-Marie, fille de Paul-Eugène et de Adèle-Elisa née Simon, Vaudoise.

Vuilleumier, Marthe-Aline, fille de Henri-Arthur et de Célanie-Augustine née Aubert, Neuchâteloise et Bernoise.

Prétout, Paul-Lucien, fils de Adrien-Célestin et de Marie-Léa née Péquignot, Bernois.

L'Éplattier, Ariste-Gérard, fils de Alfred et de Léa née Vuille, Neuchâtelois.

Grandjean-Perrenoud-Comtesse, James-Alfred, fils de Louis-Alfred et de Irma-Amélie née Othenin Girard, Neuchâtelois.

Schmid, Jeanne-Hélène, fille de Frédéric-

Armand et de Marie née Heiniger, Bernoise et Neuchâteloise.

Fusier, Marie-Aline, fille de Louis-Léopold et de Lina-Aline née Lambert Neuchâteloise.

Huguenin-Virchaux, Laure-Antoinette, fille de Louis-François et de Bertha née Aebi, Neuchâteloise.

Fleury, Marie-Suzanne, fille de François-Léon et de Laure-Adolphe née Gogniat, Bernoise.

Perrenoud-André, Ruth, fille de Louis-Philippe et de Elise née Spätig, Neuchâteloise.

Alice-Nelly, fille illégitime, Soleuroise. Ege, Lina-Rose, fille de Jules-Henri et de Lina née Leibundgut, Wurtembergeoise.

Rauber, Cécile-Alice, fille de Henri-Philippe et de Emma née Lienhard, Argovienne.

Kaufmann, Jeanne-Marguerite, fille de Jean-Henri et de Mélina née Sunier, Bernoise.

#### Promesses de mariage

Schär, Théodore, négociant, Bernois, et Nicora, Jeanne-Bertha, tailleur, Tessinoise.

Cuanillon, Henri, agriculteur, Fribourgeois, et Amez-Droz, Anna-Emilie, sans profession, Neuchâteloise, tous deux à St-Blaise.

Huguenin-Dezot, Fritz-Edouard, commissionnaire, Neuchâtelois, et Rubin, Louise, horlogère, Bernoise.

Mattel, Giovan-Giacomo-Francesco, menuisier, Italien, et Eggimann, Marie-Emma, horlogère, Bernoise.

Kramer, Léon, horloger, Bernois et Neuchâtelois, et Contesse, Marie-Isabelle, régisseuse, Bernoise.

Lévy, Samuel, chapelier, d'origine allemande, et Lévy, Mathilde, sans profession, même origine.

#### Mariages civils

Robert-Tissot, Léon, graveur, Neuchâtelois, et Chabanel, Marie-Noémie, horlogère, Française.

Streiff, Henri, boulanger, Glaronnais, et Grathwohl, Bertha-Augusta, sans profession, Neuchâteloise.

Schurch, Andreas, boucher, Bernois, et Gasche, Anna, servante, Soleuroise.

#### Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

18657 Lévy, Alphonse, fils de Cipriano et de Rosina née Weber, né le 5 août 1891, Tessinois.

18658 Schorpp, Théodore, fils de Ferdinand-Henri et de Emma-Lydie née Delachaux, né le 11 février 1872, Neuchâtelois.

18659 Droz, Louis-Albert, fils de Albert-Aimé et de Emma-Léonie née Huguenin, né le 5 septembre 1891, Bernois et Neuchâtelois.

### MES PRISONS

Gamme d'imprécations par une victime de M. Lozé

Je criais d'une voix très forte :  
« A bas Wagner ! Mort aux sergots ? »  
Quand soudain un agent m'emporte  
En me tambourinant sur le dos.

Vers le temple de la Musique  
Il m'entraîne ; j'étais navré.  
Etant d'humeur très pacifique,  
J'ai l'horreur d'être incarcéré.

Le commissaire de police  
Me dit alors : « Mon cher ami,  
Je vous arrête avec délice.  
Qu'on l'emmène ! » Moi, j'ai frémi.

De me voir, hélas ! traité comme  
Un pestiféré de Jaffa,  
Par le gardien, très brave homme,  
Dont la main rude m'étouffa.

Mais il faut expier ses crimes.  
Et, m'ayant pris mon parasol,  
Avec mille autres victimes,  
On me fourra dans le sous-sol.

On y chantait la *Marseillaise* :  
« Allons, enfants... Tra la la la !... »  
Et j'étais très mal à mon aise ;  
De quoi m'étais-je mêlé là ?

Qu'est-ce que ça me fiche, en somme,  
Que *Lohengrin* ait réussi ?  
Je ne le connais pas, cet homme,  
Il ne m'a rien fait, Dieu merci !

Je posais au patriotisme,  
Oui, mais j'ai dépassé le but ;  
L'émeute, au fond, c'est du gâtisme,  
Et, carrément, je lui dis : « Zut ! »

FRIMOUSSE.

### Bulletin Météorologique

(Observatoire de Paris)

29 septembre.

La pression s'est relevée brusquement sur le nord, le centre et l'ouest du continent, mais une baisse du baromètre qui a commencé hier soir en Irlande indique qu'une zone de faibles pressions existe près de nous. Le vent est modéré du S.-O. sur la Manche, violent du S.-S.-O. à Valentinia ; il souffle en tempête à Christiansud. Des pluies sont tombées en Scandinavie, en Allemagne, en Hollande, dans l'Ouest des Iles Britanniques et sur nos régions de l'Est.

La température a baissé d'une manière très sensible. Ce matin le thermomètre marquait 7° à Moscou, Paris, Nantes, 21° à Alger et 22°

à Malte. On notait 4° au puy de Dôme et 5° au pic du Midi.

En France, le temps est revenu au beau ; un réchauffement est probable.

### Dernier Courrier et Dépêches

Berne, 28 septembre. — *Dépêche particulière.* — Les listes référendaires contre l'achat du Central qui sont encore parvenues, depuis hier à midi, à la Chancellerie fédérale, renferment 10,289 signatures de citoyens fribourgeois et 750 environ de citoyens des autres parties de la Suisse. Le délai fatal expire ce soir.

— Samedi passé, le dernier acte de la fête du jubilé de Berne s'est passé dans la grande salle du Casino où un banquet réunissait les membres des nombreux comités. Parmi les discours prononcés on a remarqué celui du président d'organisation, M. le Conseiller d'Etat de Steiger, dont les paroles toutes pacifiques et cordiales ont fait une grande impression.

— La question d'un pont sur l'Aar destiné à relier le quartier de la Lorraine avec la ville, fait de nouveau du bruit dans Landerneau.

Une polémique s'est ouverte dans les journaux locaux, le projet d'un pont partant de la place du Grenier, tant que celui de la place des Orphelins, sont vivement discutés, mais il est à croire que le premier de ces projets, celui des autorités, finira par obtenir gain de cause.

Berne, 28 septembre. — Environ 70,000 signatures sont parvenues pour le referendum contre l'achat du Central.

Calcutta, 28 septembre. — Les mouvements des Russes dans le Pamir causent une certaine émotion dans l'Inde. Des bruits vagues circulent ; les uns prétendent que le lieutenant Davidson est retenu prisonnier ; d'autres prétendent qu'un général chinois a essayé vainement d'empêcher la marche de l'exploration russe. L'expulsion des officiers anglais du Pamir semble indiquer que les Russes veulent s'implanter dans le pays.

Bordeaux, 28 septembre. — Un coureur russe, M. Galowski, avait parié de faire le trajet de Bordeaux à Angoulême et de revenir à Bordeaux à pied, soit de parcourir 232 kilomètres en 24 heures.

Parti hier matin de Bordeaux, il vient d'y arriver avec une avance de 40 minutes, gagnant ainsi un pari de 2,000 francs.

Rome, 28 septembre. — Le pape lancera ce soir une encyclique sur le rosaire qui complètera celles qu'il a déjà faites sur le même sujet.

Le comte de Mun, de retour à Rome, adressera ce soir une allocution aux pèlerins.

(Service télégraphique de L'IMPARTIAL.)

Zurich, 28 septembre. — M. Revest, consul d'Italie, a été transféré à Constantinople.

Rome, 28 septembre. — Parlant du discours prononcé à Bapaume par M. Ribot, les journaux disent qu'il est habile, noble et pacifique.

Saint-Petersbourg, 28 septembre. — Le tsar et la tsarine ont assisté, à Moscou, à la mise en bière de la grande-duchesse Alexandra.

### NOUVELLES MARITIMES

Le paquebot rapide français *la Bourgogne*, parti du Havre le 19 sept<sup>r</sup>, est bien arrivé à New-York le 27 septembre à 6 heures du matin. 14602-13

I. LEUENBERGER ET Cie, BIENNE (Bielerhof), Agence générale maritime.

Représentants : MM. Ch. JEANNERET, à NEUCHÂTEL ; J. Stucki, à la Chaux-de-Fonds.

### Liste des MARCHANDS-HORLOGES

actuellement à LA CHAUX-DE-FONDS

à l'Hôtel de la Fleur de Lis :

Liste dressée Mardi 29 septembre, à 5 h. soir

Pouldjan, Constantinople. — Lewis, Paris. — Abeles, Vienne. — Hammel, New-York. — Schiffer, Bucarest.

Parmi les publications littéraires les plus goûtées *La Famille* tient incontestablement le premier rang.

Aucun autre journal n'a réussi aussi complètement que celui-là, les attractions multiples d'une illustration artistique et d'un choix heureux et varié de lectures intéressantes.

Gravures d'art, chroniques d'actualités, causeries scientifiques, voyages, musique, passe-temps et romans, appartenant à la saine école littéraire, tel est l'attrayant sommaire de chaque numéro qui contient 16 pages.

Celui de cette semaine commence la publication d'un nouveau roman *LA MISSION DE GENEVIÈVE* par M. Cassan. C'est un franc succès que tient là notre confrère — qui du reste ne les compte plus. 15 cent. le numéro. — 8 fr. par an. — 5, rue de la Perle, Paris.

Tolles coton écru et blanches pour chemises, draps de lit, etc., à 35 c. le mètre franc à domicile, par le Dépot de Fabrique *Jelmoll & Cie, Zurich*. — N.-B. Echantillons de toutes les qualités et largeurs (de 80 cm jusqu'à 205 cm) franco par retour du courrier. 8519-15

**Enveloppes** toutes grandes à la librairie A. Courvoisier

## VARIÉTÉS

## Une vengeance.

I

Morelles est un joli village que j'affectionne particulièrement, et vous feriez comme moi si vous connaissiez sa petite église, un bijou ciselé, son vieux château aux murs noirs, moussus et crevassés, et surtout l'emplacement même du village, qui, accroché comme par miracle au flanc de la montagne, semble un nid tombé de je ne sais où.

Dans ce coin que les géographes ne mentionnent pas, habitaient, il y a quelques années, un pauvre bûcheron et un riche fermier.

Tout le monde dans le pays connaissait le vieux Pierre et sa misérable hutte sur la lisière du bois, et qu'on le rencontrât l'échine courbée sous le poids d'un fardeau ou la hache levée sur le tronc d'un arbre, chacun le saluait au passage d'un bonjour amical.

C'était un brave homme qui n'aurait point, comme on dit, fait du mal à une mouche, et qui, ayant passé les trois quarts de sa vie dans la solitude des forêts, conservait, malgré son grand âge, un cœur candide et bon.

Tout le monde connaissait aussi le fermier Michel Mérieux. On ne l'estimait guère, celui-là, et on ne l'aimait pas davantage !

Autant le premier restait jovial, serviable et franc, autant l'autre devenait de plus en plus avare et taciturne. Ajoutez à cela qu'il était superstitieux comme pas un, et vous saurez à quoi vous en tenir sur son compte.

Il aimait l'or avec passion, avec frénésie, et tout moyen lui paraissait propre à augmenter ses écus ; il va sans dire qu'il n'en dépensait pas un inutilement.

On ne le voyait jamais au cabaret, il ne donnait jamais un sou aux pauvres qui, le dimanche, lui tendaient la main à la sortie des offices, et le voyageur affamé pouvait bien frapper à sa porte en quête d'un morceau de miche ou d'un verre de vin, sa porte ne s'ouvrait point et son cœur non plus.

Pourtant, je vous l'ai dit, Michel Mérieux était riche.

Il passait avec raison pour le plus gros fermier de l'endroit et même des environs. Il possédait des vignes, des champs de blé et de grandes prairies dont il vendait cher le fourrage.

Et tout le monde se demandait à qui reviendrait cette fortune chaque jour augmentée et si parcimonieusement conservée, puisque le fermier était veuf, qu'il n'avait pas d'enfant, et qu'on ne lui connaissait point de famille.

II

Quelle étrange idée eut donc le pauvre bûcheron d'aller emprunter de l'argent à Michel Mérieux.

Je sais bien qu'une fois, dans le temps, Michel lui avait dit, à la suite d'un service rendu :

« Quand tu auras besoin de moi, ne te gêne pas, un service en vaut un autre... »

Maintenant, il avait besoin de lui, et, bien qu'il sût à quoi s'en tenir sur l'avarice sordide du vieux, il alla bonnement lui rappeler sa promesse avec la naïveté qui le caractérisait.

— Tu me sortiras d'un grand souci, dit-il ; mon garçon m'écrit qu'il est malade, et il me demande un peu d'argent. Je n'en ai point pour le moment, mais, vers la fin d'octobre, j'abattraï un côté du bois, rapport au chemin qu'on doit tracer, et je te rendrai alors les écus que tu me prêteras aujourd'hui.

— Je n'ai point d'écus à prêter, répondit le fermier. Les temps sont durs pour tout le monde, aussi bien pour moi que pour les autres.

Le bûcheron haussa les épaules.

— C'est que tu ne veux pas, dit-il, car tu gagnes gros d'argent, et tu n'es jamais à court. Tu m'aurais pourtant tiré d'un grand ennui !

— Je ne veux pas, que je te répète.

— Alors, continua le bûcheron, c'est que tu ne te souviens plus de ce que tu m'as dit un jour : « un service en vaut un autre, et quand tu auras besoin de moi... »

— Bast ! c'est bien ancien ce que tu me rappelles-là !

— Oui, oui, je sais ; mais, tout de même, j'exposais ma vie en te sortant de la maison de Jacques, où tu passais la nuit, et qui flamboyait pendant que tu dormais... Ce n'est point un reproche au moins, je ne t'en ai jamais parlé et je ne commencerais pas aujourd'hui, si ce n'était pour te rappeler ta promesse. Car, vois-tu, mon fi est malade, et il compte sur moi... à son tour, c'est un fier service que tu me rendrais.

Et il ajouta tout bas, comme s'il avait honte de cette insistance :

— Tu lui sauverais la vie, peut-être. Moi... j'ai bien exposé la mienne pour toi...

— La vie ! la vie ! grommela Michel Mérieux ; quand je prête, c'est mon argent que j'expose !

Et il ne prêta pas.

III

Un autre eut pitié du pauvre bûcheron, qui, pour la première fois, connut sinon la haine du moins la rancune.

Il chercha à se venger de Michel sans cependant lui faire du mal, de lui nuire, et, après avoir mûrement réfléchi, il partit une nuit que la lune argentait comme une aube, et se dirigea vers l'un des champs du riche fermier.

C'était en mars, et l'herbe pointait à peine. Tout au plus voyait-on à la cime des arbres quelques bourgeons grêlés, mais la nature se préparait déjà à se montrer pimpante et radieuse au premier appel du printemps.

Le bûcheron s'en fut au milieu des champs et là, à l'aide seulement d'un bâton il traça au milieu des blés qui lèveraient bientôt de légers sillons de formes irrégulières et bizarres, jeta quelque chose dans ces sillons, les recouvrit de terre et s'en retourna ensuite tranquillement chez lui.

La nuit suivante, il recommença cette même opération dans un autre champ de blé, et encore deux nuits de suite, c'est-à-dire dans chaque terre de Michel Mérieux.

Et le matin, bien certain de n'avoir point été vu, le bûcheron reprenait son travail dans les bois, au-dessous des nids qui commençaient à jaser.

IV

La saison fit prospérer le froment et les fleurs, et voici que, du matin au soir, il y eut une caravane de gens de Morelles, et même de tous les villages environnants, allant regarder l'étrange phénomène qui se passait dans les champs du fermier Mérieux.

Celui-ci, malade depuis quelque temps ne se doutait de rien.

Aussi qu'elle ne fut pas sa surprise de voir un matin qu'il sortit pour la première fois, ce mot accusateur, tracé en gigantesques lettres de... fleurs au milieu de ses blés : *Avare !*

Oui, les marguerites, ces jolies fleurs qui parlent si doucement aux amoureux, se dressaient toutes sur leurs tiges et accusaient le vieil Harpagon.

— Avare ! lui dirent encore les bluets dans un autre champ.

— Avare ! répétèrent les coquelicots en lettres sanglantes.

Et les gens qu'il rencontrait disaient à haute voix :

— Avare ! Avare !

V

Jusqu'au soir il lui sembla voir devant ses yeux et entendre bourdonner à ses oreilles le terrible mot.

Qu'est-ce que cela signifiait ? Comment cette accusation d'abord chuchotée à voix basse par ceux qui le connaissaient, surgissait-elle de ses blés ?

Était-ce parce qu'il refusait d'en donner une gerbe aux pauvres du pays ?

Comme il n'avait point la tête bien solide, ça faillit le rendre fou.

— Tu ne t'en défendras plus maintenant lui dit le bûcheron, qui, justement, vint le voir ce jour-là. Pour que les fleurs dont l'âme est compatissante osent te braver ainsi à la face du ciel, il faut vraiment que tu sois coupable...

— Je... ne suis point avare.

— Oh ! oh ! tu es seul de cet avis. Après tout, ça te regarde. S'il t'arrive quelque malheur après ça...

— Un malheur ! interrompit le fermier, tu crois que...

— Ecoute donc ! Il y a, tu le sais bien, un *jeteux* de sorts dans le pays. Encore qu'on ne l'ait point vu, c'est sûr tout de même qu'il existe... Moi, pour conjurer le mauvais destin, je sais bien ce que je ferais.

— Que ferais-tu donc !

— Je n'irais point par quatre chemins. Pour cette année, je donnerais tout l'argent du froment à la caisse des pauvres de la commune.

— Jamais ! trouve autre chose.

— Non, c'est le seul moyen, j'en réponds. Les lettres repousseront en même temps que les blés tant que tu ne seras pas décidé.

— Comment le sais-tu ?

— Ça va de soi ! réfléchis, puisque le sort est jeté sur tes champs.

Bref, il l'influença si bien qu'il réussit à le persuader, et, pour la première fois de sa vie, Michel Mérieux fit une largesse aux malheureux.

Tout le monde commenta cette bizarre aventure, et chacun le fit à sa manière.

Seul, le rusé bûcheron sut à quoi s'en tenir, lui qui, pendant les claires nuits de mars, s'en fut semer, dans les champs du fermier, des graines de marguerites, de bluets et de coquelicots, sans être vu, si ce n'est par les étoiles, ni entendu, si ce n'est par un grillon.

JEAN BASANÇY

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

## TOMBOLA

DES

Syndicats des Ouvriers Serristes, Emailliers, Pierristes et Menuisiers de Chaux-de-Fonds en faveur de la création de CAISSES de CHOMAGE

PREMIER LOT,	Fr. 200
Deuxième lot,	> 100
Troisième lot,	> 50
Avant-dernier lot,	> 50
Dernier lot,	> 100

## Première liste des lots.

Syndicat des ouvriers Emailliers, esp. Fr. 50 —  
Syndicat des ouvriers Serristes, esp. » 50 —  
Syndicat des ouvriers Pierristes, esp. » 50 —  
Syndicat des ouvriers Ebénistes, Menuisiers et Charpentiers » 50 —

MM.

E. Kocher, deux bouteilles vin rouge, » 3 —  
U. Jeanneret, deux bouteilles vin rouge, » 3 —  
J. Knopp, un litre Absinthe, » 3 —  
Ch. Lods, deux litres Vermouth, » 4 —  
Krummenacher, deux litres Vermouth, » 4 —  
U. Gosandier, deux litres Vermouth, » 4 —  
Angelo Caldeleri, deux bouteilles vin, » 3 —  
Henri Sandoz fils, espèces, » 50 —  
Mlle Montandon, un lot, » 5 —  
Mme Schorn, deux litres rhum fin, » 5 —  
Alfred Krebs, une scie, » 7 —  
Charles Hertig, deux bouteilles Asti, » 6 —  
J. Schmidt, 10 kilos de pain, » 4 20 —  
Antoine Soler, un lot, » 4 —  
Savoie-Petitpierre, un lot, » 4 75 —  
Jules Boch fils, un lot, » 5 —  
Douillot, confiseur, un lot, » 5 —  
Jacob Pfund, un litre cognac, » 3 50 —  
C. B. L., deux lots, » 10 —

Lucien Hofer, un lot	fr. 5 —
Walther Biotley, 10 volumes,	» 30 —
A. Racine-Aéoy, un lot,	» 5 —
N. Robert-Waïti, deux litres Liqueurs,	» 5 —
Paul Piroué, un lot parfumerie,	» 10 —
Un socialist, un lot,	» 5 —
C. Schaefer, une paire pantoufles,	» 15 —
R. Kempf, un lot,	» 3 —
Henri Huguenin, un lot,	» 3 —
Alfred Farny, deux saucissons,	» 3 —
Anonyma, 2 bouteilles vin,	» 3 —
Henri Wægeli, un porte cigare écume.	» 8 —
Ch.-Claude Franck, façon d'une paire pantalon,	» 7 —
P. Michel, Bon pour un empierrage en rubis avec châtons au centre,	» 8 —
Stierlin, une boîte savons,	» 3 —
Emile Baumann, une papeterie,	» 6 —
James Wenker, un lot fournitures,	» 5 —
Jean Franck, bon pour une palette,	» 4 —
Justin Guinand, un lit. Bitter hollandais,	» 3 —
Christian Stettler, deux bout. Beaujolais,	» 3 —
Otto Ulrich, deux bout. Beaujolais,	» 3 —
William Gluch, 3 bout. Beaujolais,	» 4 50
Jacob Zimmer, un litre Cognac fine champagne,	» 3 —
Gostely-Pfister, quatre bout. Beaujolais,	» 6 —
Jules Magnin, un outil à canneler les boîtes,	» 15 —
Arthur Jeanneret, deux bouteilles vin,	» 3 —
Mme veuve Goetz, deux bout. d'Asti,	» 6 —
Nicolas Ruffer, trois bouteilles vin,	» 4 50
Célestin Farny, trois bout. Margrafler,	» 6 —
Charles Kohler, trois bouteilles vin,	» 4 50
Mme Lina Hänni, espèces,	» 3 —
Anonyme, espèces,	» 5 —
Mlle F. Perret, deux bout. Bourgogne vieux,	» 4 —
Paul Maillard, un litre rhum fin,	» 3 50
Mme Burkardt, trois lots,	» 7 —
J. Stucky, trois bouteilles vin,	» 4 50
Mesmer, un litre Kirsch,	» 3 50
Von Tobel, un lot,	» 3 50
Arnold Ringger, deux bouteilles Crépy,	» 4 —
Fuhrmann, un lot,	» 4 —
Mme Hirsig, six tasses à thé,	» 5 —
Fritz Muller, un lot,	» 4 —
W. Hummler fils, un réveil,	» 10 50
Robert-Tissot, un panier doublé,	» 5 —
Nicolet-Roulet, deux lots,	» 5 —
A. Nicolet, un lot,	» 3 —
A. Perret-Savoie, deux tabliers,	» 5 —
Mlle Marie Colomb, deux lots,	» 3 —
Miles Franck, deux lots,	» 12 —
Mme Rohl, un lot,	» 3 50
Zélim Jacot, un lot,	» 3 75
Eugène Fer, un lot,	» 3 —
J. Wuidesmier, un lot,	» 3 —
Louis Droz, un litre Rhum,	» 3 —
Anonyme, bon pour un gilet fantaisie,	» 15 —
Meyer-Weill, un tapis,	» 3 75
Anonyme, deux lots,	» 3 50
André Graber, une chaîne montre,	» 5 —
Anonyme, une paire boucles d'oreilles,	» 3 —
Auguste Depierre, deux lots,	» 8 —
Mme Vernand, lots divers,	» 10 50
Anonyme, espèces,	» 3 —
L.-Edouard Muller, une montre métal,	» 12 —
James Matthey, au Rameau-Vert, 4 bout. d'Asti,	» 12 —
Achille Vuille, une bourse nickel,	» 8 50
Mlle E. Maillard, 2 lit. Vermouth Turin,	» 5 50
Anonyme, un porte-pipe découpé,	» 20 —
A. Châtelain, un lot,	» 7 —
Studer, lithographe, bon pour 200 cartes de visite, (deux lots),	» 10 —
Anonyme, un lot,	» 10 —
Anonyme, un lot,	» 10 —
Anonyme, deux bouteilles vin,	» 3 —
Anonyme, deux cadres,	» 4 —
P. Landry, un lot,	» 5 —
Eiselé, coiffeur, 6 cravates,	» 6 —
Roulet-Douillot, un mantelet,	» 3 50
Cadet-Renaud, une ombrelle,	» 8 —
F. Ziegler, quatre lots,	» 6 —
E. Bolle Landry, un lot,	» 5 —
J.-B. Rucklin-Fehlmann, divers lots,	» 13 30
Thurnheer, deux lots,	» 6 50
Charles Bopp fils, un lot,	» 3 —
E. Gauthier, un lot,	» 3 —
E. Leuzinger, un lot,	» 4 50
Dubois, au Nègre, un lot,	» 3 —
Mamie-Rougnon, un lot,	» 8 —
Meyer, un lot,	» 9 —
C. Baur, magasin de chaussures,	» 5 —
Jacob Waïti, cinq lots,	» 5 85
Gustave Hoch, lots divers,	» 4 —
Jacot-Courvoisier, un litre Cognac,	» 3 —
J.-A. Stauffer, un lot,	» 3 —
César Guye et Cie, deux lots,	» 14 —
W. Gœhring, deux flacons parfumerie,	» 4 —
O. Guinand, un pot à tabac,	» 5 —
Anonyme, trois lots savons,	» 4 50
Baur, 6 lots plantes,	» 6 —
Puis 62 dons, espèces et nature, en dessous de 3 fr.,	» 101 50

Total de la première liste, Fr. 1032 10

Les lots sont toujours reçus avec reconnaissance, chez MM. Jean Ryser, Fritz-Courvoisier 29 A ; Chs. Bitterlin, rue du Temple-Allemand 21 ; Charles Schwab, rue du Dubs 89 ; par tous les membres de la Commission de la Tombola, ainsi qu'au café Franck, rue du Premier Mars, et au café du Casino.

Les billets sont en vente, au prix de 50 cent, dans tous les magasins de tabacs et cigares, chez MM. les coiffeurs et dans les principaux cafés-brasseries de la localité.

LA COMMISSION DE LA TOMBOLA.

## Aux Magasins HIRSCH SOEURS

32, RUE LÉOPOLD ROBERT 32.

9512-1

Reçu un grand choix de **MANTEAUX IMPERMÉABLES** dernière Nouveauté, pour dames, fillettes et enfants.

**HORLOGERIE.** Un jeune homme sérieux désirerait entrer en relations avec une maison d'horlogerie qui lui fournirait boîtes et mouvements pour la fabrication de grandes pièces ancrées, savonnettes et lépines, argent. — Adresser les offres, sous initiales A. B. 10231, au bureau de L'IMPARTIAL. 10231-1

## A LOUER

Pour le 11 Novembre 1891 : un petit MAGASIN.  
Pour le 23 Avril 1892 :  
1. Un grand MAGASIN avec logement.  
2. Deux LOGEMENTS de 3 pièces avec corridors fermés.  
Le tout situé au centre des affaires. S'adresser à M. L. Dubois, rue Saint-Pierre 14. 10040 5

CE QUE LA GRATUITÉ SCOLAIRE N'ACCORDE PAS c'est

**le Dictionnaire des écoles**

1164 pages, 31 tableaux hors texte, 2000 gravures. — Prix cartonné : 2 fr. 60 ; relié toile, 3 fr.

Le cadeau le plus utile et indispensable à faire à chaque élève.

**- LIBRAIRIE A. COURVOISIER -**  
place du Marché.

**TAILLEUSE.** Une tailleuse, nouvellement établie à la Chaux-de-Fonds, se recommande aux dames de la localité pour tout ce qui concerne sa profession, soit à la maison, soit en journée. Ouvrage prompt et soigné. Prix très modiques. — S'adresser chez Mlle Gaberel, rue du Parc 85. 10176

**BOULANGERIE**  
rue Léopold Robert 51.

Tous les jours,  
**BEURRE** de la Laiterie condensée d'Avenches.  
Bons **FROMAGES** du pays par pièces et au détail.  
Se recommander, **C. Franel.**  
A la même adresse, on demande à louer une **CAVE** cimentée. 10199

**Sam. MUNCH, ferblantier-lampiste,**  
rue du Vieux-Cimetière 5 ou rue du Collège 4, se recommande à son ancienne clientèle et au public en général. **Réparations** de lampes et quinquets et tous les travaux concernant sa profession. 10177

**FILIGRANE**  
Dès maintenant confection sur commande de tous les ouvrages les plus fins, en filigrane et toile. Jolis bouquets, parures et garnitures pour toilettes de bals. Grand choix de paniers de toutes formes garnis ou non. Assortiment complet de toutes les fournitures en premières qualités. Le cours et les leçons à domicile recommandés dès ce jour.  
Se recommande, 10371-3  
**Madame PIPY, rue Neuve 2.**

**F. LEUZINGER PÈRE**

1, Rue Neuve - rue Neuve 1.

**GRANDE MISE EN VENTE DES NOUVEAUTÉS D'HIVER EN CONFECTIONS pour DAMES et FILLETTES**

Les rayons d'Articles blancs sont également au grand complet.

Les personnes qui sont en compte avec la maison sont avisées que dès aujourd'hui tous les achats seront facturés pour Saint-Georges 1892 ou au comptant avec **trois pour cent** d'escompte. 10317-2**Nouvelle BOUCHERIE de l'Abeille**88, rue de la Demoiselle 88.  
(Maison Trezzini). 10220-4

Le soussigné a l'honneur d'aviser les habitants du quartier de l'Abeille et l'honorable public en général, qu'il vient d'ouvrir dans cette ville une boucherie laquelle sera toujours bien pourvue de

**Belle VIANDE FRAICHE**première qualité,  
Bœuf, Veau, Mouton, Saucisses.Se recommande, **J. Wormser.**

**AU LOUVRE**  
3 et 4, Rue de la Ronde 3 et 4,  
vient de recevoir  
500 mètres **Coutil** pour matelas,  
1 fr. 50 le mètre.  
**Crin végétal**, la livre 15 c.  
**Crin d'Afrique**, » 20 c.  
**Crin animal**, la livre 1 fr.  
**Duvet édreton**, la liv. 3 fr. 50.  
**Plumes** pour lit, la livre 1 fr.  
**Serpillères**, le mètre 25 c.

C'EST 9738 5

**AU LOUVRE**

**A vendre**tous les outils d'un atelier de **monteur de boîtes**, un beau et fort balancier pour estamper, découper, avec différentes ms-trices. Conditions avantageuses. 10187-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.UN CHOIX IMMENSE DE  
**LAMPES**  
de tous les genres  
**QUINQUETS**

Prix exceptionnellement bas.

**1, - RUE DU PUIS - 1**chez  
10149-2 J. THURNHEER.**MEUBLES & TISSUS**Chaux-de-Fonds **PAUL DUPLAIN** Chaux-de-Fonds  
12, rue Jaquet-Droz 12.**AMEUBLEMENTS COMPLETS**

Prix avantageux.

Spécialité de 10319-9

**CONFECTIONS POUR DAMES & MESSIEURS**

SUR MESURES

Magnifique choix de Draps. - Modèles de Paris.

**LINGÈRE.** Une bonne lingère se recommande pour de l'ouvrage à la maison et en journée. Spécialité de trousseaux et broderies, raccommodages d'habits d'hommes, de linge et de bas, très soignés. - S'adresser **rue du Collège 20**, au 1er étage. 10327-2**AGENT.** Une bonne Compagnie d'assurances sur la vie ayant un porte-feuille d'une certaine importance à la Chaux-de-Fonds, cherche un agent actif et sérieux. Adresser les offres, sous chiffres C. B. 10223, au bureau de l'IMPARTIAL. 10223-2**- A louer -**

pour cause de départ :

1. Pour le 11 Novembre prochain ou plus vite, à un petit ménage tranquille, un **logement** de 2 chambres, cuisine et dépendances, au 2me étage.  
2. Pour le 11 Novembre, un **appartement** de 3 pièces, avec alcôve, cuisine et dépendances, situé au 1er étage. Inutile de se présenter sans preuves de solvabilité.  
S'adresser l'après-midi, au magasin Sandoz-Vissaula-Billon, rue de la Promenade 10. 10139-2**L'ÉTUDE DE A. MONNIER, avocat**  
est transférée 9907-3  
**5, Place de l'Hôtel-de-Ville 5.****Tailleuse.** Mme Marie Hängartner, rue de l'Hôtel-de-Ville 19, se recommande aux dames de la localité pour tous les ouvrages concernant sa profession. Ouvrage prompt et soigné. 10192

Maison connue pour vendre meilleur marché que partout ailleurs

**A LA CITÉ OUVRIÈRE**

17, Rue de la Balance

MAISON JOSEPH HIRSCH

Rue de la Balance 17.

J'ai l'avantage d'aviser le public et ma nombreuse clientèle de la ville et du dehors que l'assortiment d'**Habillments, Pardessus, Manteaux à pèlerine, Flotteurs et Pèlerines Vosgiennes**, pour hommes, jeunes gens et enfants, est au grand complet pour la Saison d'automne et d'hiver, et qui seront mis en vente à des prix exceptionnellement avantageux comme nulle part. 10323-2**AVIS.** - Notre aperçu des prix de vente paraîtra prochainement.**A LA CITÉ OUVRIÈRE, 17, RUE DE LA BALANCE 17.****PROPRIÉTÉ A VENDRE**  
au Landeron.

A vendre de gré à gré et sous de favorables conditions, une maison d'habitation renfermant deux logements avec dépendances au nord pouvant servir d'atelier, plus une vigne et un jardin.

Le tout très bien situé sur la route cantonale entre Landeron et Neuveville.  
S'adresser au notaire Bonjour, au Landeron. 9910-1**Cours de danse**  
et de bonne tenueDE  
**M. Emile GUYOT**

Prix du cours

pour messieurs et demoiselles, 20 francs  
pour enfants, 15 »

Les cours se donneront au 9845-7

**NOUVEAU STAND**Pour renseignements et inscriptions,  
s'adresser à son domicile, rue du Parc 32.**LE Docteur L. VERRY**

Médecin-Oculiste,

reçoit à la Chaux-de-Fonds tous les lundis, de 9 1/2 h. du matin à 1 heure après midi, 10318-11

**47, RUE LÉOPOLD ROBERT 47,**  
au deuxième étage.

Lundi 5 octobre 1891, dès 9 heures du matin. VENTE PUBLIQUE et VOLONTAIRE du

**grand atelier de montage de boîtes**  
par procédés mécaniques, appartenant ci-devant à M. HASLEBACHER KÄNDEL, à St-Imier.

Cet atelier se compose de :

Un moteur à benzine (Deutz), deux machines à tourner système Revolver (Sch. &amp; C. Genève) avec 200 pinces chacune, un grand banc de laminoirs avec deux laminoirs plats, un à coches et un à passer les lunettes et carrures, ce dernier avec un magnifique assortiment de rouleaux (environ 70 passées de ciselage), un tour de mécaniciens avec accessoires, un balancier avec pinces et accessoires, deux coffres fort, transmissions et une quantité d'outils et fournitures, pour environ 35 ouvriers, dont le détail serait trop long.

Le tout en très bon état et peu usagé.

La vente aura lieu dans l'atelier indiqué ci-haut, contre argent comptant. 10321-2

SEL-LESSIVE OU

**LESSIVE**

Produit supérieur pour blanchir le linge sans le gâter. Il ne gercé pas les mains. Nettoie parfaitement : planchers, métaux, etc. Extrait de l'analyse chimique sur chaque paquet. 8472-16

**RICHARD**

Les Magasins du

**GRAND BAZAR PARISIEN**

46, rue Léopold Robert 46,

seront fermés à partir de cinq heures du soir, le vendredi 2 Octobre jusqu'au lundi 5 octobre, ainsi que le lundi 12 octobre. 10361-3

L. Richard, Neuchâtel

**Demande d'emploi**Un jeune Saxon d'une vingtaine d'années, connaissant la comptabilité, la correspondance allemande, française et espagnole, cherche une place comme correspondant ou représentant, de préférence dans une maison d'horlogerie, fournitures ou bijouterie ; pourrait aussi voyager.  
S'adr. au Bureau de l'IMPARTIAL. 10155-4**COURAGEUX**  
et CONFIAIT

le malade suit les conseils de son précieux conseiller :

« L'AMI DU MALADE »

Un manuel illustré qui ne devrait manquer dans aucune famille. Bien des malades y ont trouvé la guérison de maladies déclarées incurables. L'envoi de ce livre suit gratis et franco sur toute demande adressée par carte-correspondance à la librairie de M.  
ALBERT MUNZINGER à Olten.**A vendre**

un excellent tour à canonner les aiguilles et un tour de mécanicien à double perche, avec tous les accessoires. Prix très avantageux. - S'adresser à M. J. Boillot-Robert, à Neuchâtel. 10185

**Au magasin de vaisselle**

2, rue St-Pierre 2, et rue du Stand

Grand assortiment de **LAMPES** à suspension, Lampes à pied, Lampes d'étable, Lampes de cuisines et corridors, Lampes pour magasins et cafés des meilleurs systèmes. **Quinquets brevetés**, Quinquets becs lux et ordinaires. **Réparations** et fournitures de Lampes.Grand choix d'Articles de fantaisie, Porcelaine, Faïences, Cristaux, Verrerie, Fer émaillé, Brosserie, Outils, Fourchettes et Couteaux. **Réchauds Victoria** brevetés. Potagers à pétrole. **Glaces et Miroirs**, Verres à vitras et Vitrerie. 9768-1  
Se recommande, **Autolme SOLER.****RAISINS D'ITALIE**  
extra

blancs et rouges, caissettes de 5 kil.

à 4 francs, chez  
**FERRARI, pâtissier**, rue de la Serre 43. 10191-1**PENSION.** On demande des pensionnaires, à 1 fr. 30 par jour. Rue de la Serre 8, au premier étage. - Tous les samedis, **TRIPES** pour emporter. 9934 1**Avis aux entrepreneurs**

A vendre des tuyaux en ciment très solidement faits et de plusieurs dimensions, de l'escarbille pour les entrepreneurs, ainsi que des lattes de gypseur. - S'adresser à M. L'Héritier, Boulevard de la Gare. 8567-3

AUX GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS EN TOUS GENRES

11, rue Léopold Robert 11.

A LA CONFIANCE

11, rue Léopold Robert 11.

Locle Chaux-de-Fonds Bienne

8874-27

Mise en vente des NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

Grand choix de CHAPEAUX-MODELES de Paris et de Confections pour dames et enfants.

Prix fixes nets sans escompte.

L'étalage sera ouvert le Dimanche

ÉCREVISSES VIVANTES

à partir de 5 francs le cent.

Saucisses au foie truffée

Au magasin de Comestibles

E. BOPP-TISSOT

Place Neuve 12. 10130-2

Représentant. Une ancienne maison de Bordeaux, premier ordre, demande un représentant pour vins et spiritueux. R. de Rosenörn, hôtel des Bains, à Yverdon. 10277-1 M. 3162-2

VENTE AU DÉTAIL de 7449-26

Montres garanties en or, argent et métal. Prix avantageux. — Beau choix.

GUSTAVE PERRENOUD

rue Jaquet-Droz 45 (maison Neukomm) la Chaux-de-Fonds.

SAUCISSES DE FRANCFORT

JAMBON ROULÉ, cru.

JAMBONS BERNOIS.

HARENGS FUMÉS.

RAISIN de choix en caisses, au détail. 10090

AU MAGASIN DE COMESTIBLES

E. BOPP-TISSOT

12, Place Neuve 12.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Mme Richard-Furlenmeyer annonce ce aux dames de la localité qu'elle a transféré son domicile, 10291-2

1, RUE DU SOLEIL 1, au 1er étage.

Elle profite de l'occasion et se recommande pour tout ce qui concerne sa profession. Robes et Manteaux. 9980-1

Horlogerie

A vendre des mouvements savonnets 18, 19 et 20 lig. Robert, ancre à châtou; lépines 19 et 20 lig, Dubail, levées visibles et contre-pivots partout; quelques douzaines lépines 17 et 18 lignes cylindres. La personne se chargerait de la terminaison dans les boîtes que le fabricant fournirait. — Adresser les offres, sous initiales A. B. 9980, au bureau de L'IMPARTIAL.

A louer

un LOCAL à l'usage d'atelier de peinture en bâtiments, utilisable aussi pour une autre industrie, avec une cave attenante, le tout avantageusement situé au centre du village.

S'adresser en l'Etude F.-A. Monnier, place de l'Hôtel-de-Ville 5. 8936-16\*

Enchères publiques

de BÉTAIL et ENTRAIN de LABOURAGE à la CHAUX-DE-FONDS, boulevard de la Capitaine 6.

Pour cause de départ, M. FRITZ LORY, agriculteur, fera vendre aux enchères publiques, devant son domicile, Boulevard de la Capitaine 6, à la Chaux-de-Fonds, le samedi 3 octobre 1891, dès une heure après midi: 10054

Un cheval, treize vaches, deux génisses, dix charrs, une glisse à flèche et deux autres, trois harnais, un dit à l'anglaise, deux charrues, une herse, un hâche-paille, outils aratoires et divers autres objets dont on supprime le détail.

Conditions: trois mois de terme pour le paiement des échtes supérieures à 20 fr. moyennant fournir de bonnes cautions domiciliées dans le canton de Neuchâtel.

Sols à bâtir

A vendre en ville, à de favorables conditions, rues du Progrès, Temple allemand, Doubs et Nord, de superbes sols à bâtir, bien situés et très avantageux pour les constructeurs, tous les matériaux provenant des fouilles pouvant être utilisés sur place. Sous sol solide de groisse et roches tendres.

Pour campagnes ou villas, boulevard de la Fontaine, admirable situation au soleil, vue splendide, magnifiques ombrages; eau courante et gaz à proximité. S'adresser au bureau du rez-de-chaussée, rue du Parc 8. 9468-15\*

Maison A. Nottaris

Rue de la Paix 53 a, Chaux-de-Fonds

DÉCORATION en Stäpf et Carlon-pierre IMITATION DE BOIS et MARBRES

ENSEIGNES, - FILAGES, - ATTRIBUTS

INSTALLATION D'UN GRAND MAGASIN DE

PAPIERS PEINTS

Dessins haute nouveauté et de dernière création reçus récemment des principales fabriques française, anglaise et allemande.

Spécialité de PAPIERS SANITAIRES lavables, gravés et imprimés avec des couleurs à l'huile.

Grand choix en tous genres et pour toute destination. Articles spéciaux pour constructions neuves. 7528-5

Prix très avantageux.

EXIGER PARTOUT

le seul véritable Alcool de

MENTHE AMÉRICAINE

Médaille partout supériorité incontestée

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Nouveau! Nouveau! POUDRE DE LESSIVE concentrée

Remplace toutes les poudres de lessive et la soude en prenant par petite quantité. 4959-22\*

AVANTAGEUX

- Dépôts -

- M. Chr.-Fr. Redard, épicerie r. du Parc 11. Société de consommation, r. Jaquet Droz. Mme veuve Rudolf, épice, D. Jeanrichard. M. Studler, épicerie, rue du Manège. Mlle Marie Blatt, épicerie, r. du Grenier. M. Roulet, épicerie, rue du Grenier. M. Paul Hertig, épicerie, r. de la Chapelle. M. Marmet-Roth, épicerie, r. des Granges. M. Jacob Ischer, épicerie, Hôtel-de-Ville. M. Jean Weber, épicerie, Fritz Courvoisier. M.M. Schneiderfrères, épice, F. Courvoisier. M. Frickart-Marillier, Comestibles, rue Neuve, 5. Mlles sœurs Sandoz-Perrochet, épicerie Passage du Centre. M. Velti, épicerie, rue du Puits. M. Messner-Erny, épicerie, r. du Collège. M. Kreutter, épicerie, Place du Bois. M. Perret-Savoie, épice, r. de la Charrière. M. F. Farine, épicerie, Temple Allemand. Mme Stählin, épice, rue de la Demoiselle. M. Mosconi, épicerie, rue de la Ronde. M. Maumary-Blatt, épicerie, r. Balance. M. Froidevaux, négociant, r. du Parc, 66. M. David Hirsig, épicerie, r. du Versoix. M. Alois Jacot, rue D. Jeanrichard.

Indispensable dans chaque ménage!

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Emission

de un million d'obligations communales de 400 francs, trois pour cent, à lots, au prix de 380 francs, payables 20 francs en souscrivant, 20 francs à la répartition et le reste en 7 versements échelonnés jusqu'au 31 mars 1895. Ces obligations participeront annuellement à 6 tirages de lots, les 5 février, avril, juin, août, octobre et décembre 1891. Chaque tirage comporte:

- 1 Obligation remboursée par 100,000 fr.
1 Obligation remboursée par 10,000 fr.
1 Obligation remboursée par 5,000 fr.
20 Obligations remboursées par 1,000 fr. chacune.

Nous recevons jusqu'au 6 octobre et sans frais les souscriptions d'au moins deux obligations et tenons des prospectus à disposition.

Banque Fédérale

CHAUX-DE-FONDS

10382-6

LA MEILLEURE PUBLICITÉ POUR VEVEY ET ENVIRONS

est celle faite par la

FEUILLE D'AVIS DE VEVEY

Journal le plus ancien et le plus répandu dans la contrée.

ANNONCES SUISSES;

10 centimes la ligne (rabais de 10 à 60%, suivant le nombre d'insertions)

S'adresser directement à l'Administration de la FEUILLE D'AVIS, à Vevey.

1892 Calendriers à effeuiller AGENDAS

LIBRAIRIE A. COURVOISIER Place du Marché

Fromages maigres

Dépôt très assorti de VIEUX FROMAGES bien conservés et bien préparés. Excellente qualité. Prix du jour modérés.

10278 THEILER & BAUMANN, Marchands de Fromages, o. 846F à WÆDENSWEL.

ABAT-JOUR

en papier plissé, depuis 20 cent.

Abat-jour

haute fantaisie en papier de soie.

Abat-jour

très riches en papier cretonne.

ÉCRANS

pour lampes suspension.

Ecrans pour bougies.

GRAND CHOIX

Prix avantageux.

AU 4077-201

Grand Bazar du Panier Fleuri

Enchères publiques

de détail, entrain de labourage et mobilier au BAS MONSIEUR (Chaux-de-Fonds).

Pour cause de cessation de culture, M. FRÉDÉRIC-HENRI VUILLE, agriculteur au Bas Monsieur 5, fera vendre par voie d'enchères publiques, devant son domicile, le lundi 5 Octobre 1891, dès 1 h. après midi, un cheval hors d'âge, deux vaches laitières, une génisse de 18 mois, six charrs à échelles, un char à ressorts, un char à purin, un tombereau, un gros van, une excellente char-rue, une herse, un rouleau, une glisse à brecettes, une grande glisse, trois harnais complets, une selle avec la bride, un banc de charpentier avec outils, une commode en noyer, une grande table à coulisses, un potager avec accessoires, deux lits complets, bancs, cuveaux, une certaine quantité d'orge et d'avoine et plusieurs autres outils aratoires et objets mobiliers dont on supprime le détail. Conditions: Trois mois de terme, moyennant bonnes cautions. 10188

Maté

Le Maté du Brésil dont l'importation en Europe ne date que de quelques années, a pris rapidement un développement qui témoigne suffisamment de la valeur de cet aliment et de l'avenir qui lui est réservé.

Le Maté possède les mêmes qualités que le thé et le café, mais il a le grand avantage de ne pas produire l'excitation qui affecte si péniblement les tempéraments faibles et nerveux. C'est à la fois un excitant et un calmant. 5565 66

PRIX:

- le paquet de 100 grammes, 60 c.
» 250 » 1 fr. 25
» 1 kilo, 4 fr. 50

Remise aux marchands.

Dépôt:

26, rue de la Charrière 26 au premier étage. Envoi contre remboursement.

HORLOGER avec petit capital trouverait associé. — Ecrire sous initiales P. H., Poste restante la Chaux-de-Fonds. 10289-2

BONNETERIE

GANTERIE

Mlle MARTHE TISSOT

16, — rue Neuve — 16 (ancien bureau de L'IMPARTIAL).

vient d'arriver un grand choix de tous les 9994

ARTICLES D'HIVER

pour dames, messieurs et enfants.

LAINES à TRICOTER.

OUVRAGES de dames.

TAPISSERIES.

BRODERIES.

PARFUMERIE.

Joli choix de CAPOTES de bébés.

Prix très avantageux.

Vente d'une maison

ET

Terrains à bâtir

à NEUCHÂTEL

M. CH. CELLIER, négociant, exposera en vente par voie d'enchères publiques, en l'Etude et par le ministère de F.-H. Guyot, notaire, rue du Môle 1, en cette ville, sa propriété Faubourg des Sablons n° 8, à Neuchâtel, divisée en trois lots, savoir:

Lot 1. Terrain à bâtir de 519 m. carrés à l'Ouest du lot n° 2.

Lot n° 2. Maison de maître contenant 40 pièces avec de grandes dépendances, terrasse et jardin, le tout en un max de 681 mètres carrés.

Lot n° 3. Terrain à bâtir de 618 mètres carrés à l'Est du précédent, avec une tonnelle.

Ces bâtiments et terrains sont situés dans le voisinage immédiat de la ville et de la gare; les derniers comportent des plantations variées et productives et spécialement de beaux arbres d'agrément qui peuvent subsister avec de nouvelles constructions. Vue assurée. Emplacement des plus agréables en ville et à la campagne.

La vente aura lieu à la dite Etude le 5 Octobre 1891, à 3 heures après midi, par lot d'abord, puis le tout ensemble avec faculté pour l'exposant de donner ou non l'écoute à son gré, mais sa décision sera connue séance tenante.

S'adresser, pour d'autres renseignements, au notaire commis à la vente, et pour visiter la propriété à M. Cellier lui-même. 9753

Table with columns: Noms, Prénoms et Domiciles, Observations, Direction de police. It lists names and addresses of voters for the 26 September 1891 election.

Domaine à louer

A vendre à demi-heure de la Chaux-de-Fonds, au bord d'une route cantonale, un beau et bon domaine de la garde de six vaches. Il conviendrait à un agriculteur qui voudrait exploiter un commerce quelconque. 10429 3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Terminages. Un ouvrier actif et sérieux et bien au courant du terminage de la montre dans n'importe quel genre entreprendrait des pièces depuis 11 lignes moyennant la fourniture de la boîte et du mouvement. — Adresser les offres, sous initiales A. P. 10423, au bureau de l'IMPARTIAL. 10423-3

A vendre

de beaux régulateurs de Vienne, un lavabo, des creusets pour monteuses de boîtes, trois tables carrées, une malle de voyage, deux secrétaires, une glace, trois potagers avec accessoires, un avec bouilloire n° 11, une voiture d'enfants à 4 roues, un pupitre, six chaises en bois, deux bois de lit, trois berces, un lit complet, à des prix très avantageux. Toile de coton rouge, largeur 90 cm., à 35 c. le mètre. — S'adresser rue de la Ronde 24, au rez-de-chaussée. 10433-3

A louer

dès maintenant ou pour St-Martin, un beau logement bien exposé au soleil, composé de quatre chambres, cuisine et dépendances, avec portion de jardin. — S'adresser à M. Minini, entrepreneur, à Boudrevilliers. Il pourrait être adjoint au dit logement un grand atelier d'horlogerie ou pour tout autre genre d'industrie. 10434-2

Société de Consommation

Jaquet-Droz 27. Rue de la Paix 57.

POMMES DE TERRE

de garde, 8 fr. 80 les cent kilos. Echantillons aux magasins à 1 fr. 35 la mesure. — S'inscrire au plus tôt. Oignons du Palatinat, 2 fr. 20 la mesure. 10383 6 Cognac d'Italie, à 2 fr. 50 le litre. — Liqueurs de 1re qualité.

BUREAU

F. RUEGGER

16, rue Léopold Robert 16.

Gérances — Encaissements Successions — Procurements Conventions — Naturalisations Vente de propriétés — Assurances

A REMETTRE

pour Saint-Martin 1891 deux beaux logements de 4 chambres, situés près du Collège de l'Abîlle. Prix modéré. 10173 7

A REMETTRE

pour Saint-Martin 1891 un logement de 3 ou 4 chambres, situé rue du Parc 70. 10174 9

A LOUER

pour Saint-Martin 1891 un logement de 3 ou 4 chambres, situé près de la place du Marché. 10175-7

POUR DÉBALLAGE,

à remettre un beau MAGASIN à la rue Léopold Robert, dès le 15 octobre 1891. 10073-1

A REMETTRE

pour Saint-Martin 1891 des logements de 2, 3 et 4 chambres, situés près de la Gare. Corridors fermés. Prix modérés. 9973-6

Un grand et beau logement près de la Fleur de Lis, est à remettre pour le 11 novembre 1891 ou le 23 avril 1892. 9031-11

UN MAGASIN

très bien situé, pouvant servir pour n'importe quel commerce, est à louer de suite. 8919-3

1892

LIVRES DE TEXTES

Français et Allemands

RELIURES DIVERSES

En vente à la

librairie A. Courvoisier

1, RUE DU MARCHÉ 1.

AUX FUMEURS

pour liquider un solde la Papeterie Courvoisier, place du Marché, on a des cahiers de 150 feuilles de papier excellent

PAPIER A CIGARETTES à 5 centimes le cahier.

Repasseuse en linge. Une bonrepasseuse se recommande pour de l'ouvrage. — S'adresser rue de la Demoiselle 13, au 2me étage. 12009-4

Commis. Un jeune homme de toute moralité, qui a été occupé pendant 18 mois dans une des premières maisons d'horlogerie de Chaux-de-Fonds, connaissant la comptabilité et l'établissement ainsi que la correspondance allemande et française cherche emploi immédiatement. — Prétentions modestes. 10430 3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprenti. On désire placer de suite un jeune garçon de 16 ans comme apprenti serrurier ou mécanicien. Il devrait être nourri et logé chez ses parents. — S'adresser rue de la Ronde 19, à droite. 10315 3

Une jeune fille cherche à se placer pour aider au ménage. — S'adresser rue des Terreaux 8, au premier étage. 10417-3

Une jeune fille cherche une place pour aider au ménage. — S'adresser rue du Collège 22, au rez-de-chaussée. 10427-3

Commis. Un commis, parlant l'allemand et passablement le français et qui a été engagé comme apprenti et commis dans une maison de denrées coloniales en gros pendant cinq ans cherche place comme volontaire. Bonnes références. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 10365-3

Sommelier. Un jeune homme bien recommandé cherche une place comme sommelier; peut entrer de suite. — S'adresser à M. C. Dogny, à Bière. 10363-4

Sommelière. Une jeune fille pouvant fournir de bons certificats cherche une place comme sommelière. — S'adresser à Mlle Etzel, à Bière. 10364-3

Apprenti. On désirerait placer un jeune garçon pour apprendre les échappements ancres. — S'adresser pour renseignements, à M. Henri Wieland, horloger, à Buren sur l'Aar. 10366-3

Une personne de toute confiance, connaissant les travaux d'un ménage soigné, cherche à se placer de suite dans une bonne famille. 10378-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. Une bonne servante, connaissant tous les travaux du ménage et munie de bonnes recommandations, cherche de suite une place. — S'adresser chez Mme Christen, rue du Doubs 33. 10381-3

Domestique. Un jeune domestique cherche un place de suite. — S'adresser, pour renseignements, rue de la Balance 6, au second étage. 10328-2

Le Bureau de placement J. Kaufmann, rue du Parc 16, offre plusieurs jeunes filles françaises et allemandes, bonnes d'enfant, sommelières et cuisinières, disponibles de suite. 10358-2

Apprenti. On désire placer de suite un jeune garçon pour apprendre à repasser, remonter et démonter. — S'adresser rue de la Ronde 19, au 2me étage, à gauche. 10359-2

Une jeune fille allemande cherche une place pour s'aider au ménage; on préfère un bon traitement à un fort gage. — S'adresser chez M. Oscar Jacot-Guillarmod, rue de la Charrière 27. 10234-1

Polisseuse. Une jeune fille cherche à se placer comme ouvrière polisseuse de cuvettes argent ou assujettie pour cuvettes or. 10236-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une servante sachant faire un bon ordinaire, demande à se placer de suite. — S'adresser Passage du Centre 6, au 2me étage. 10242-1

Jeune fille. Une famille en Allemagne demande de suite une jeune fille bien recommandée pour s'occuper de trois petits enfants de 6 à 7 ans. S'adresser rue du Grenier 33, au 1er étage, à gauche. 10431-3

Apprentie. On demande une apprentie logée et nourrie chez ses parents. — S'adresser chez Mlle Julie Perret, Place de l'Hôtel-de-Ville 5. 10432-3

Ressorts. On demande un ouvrier faiseur de ressorts. — S'adresser chez M. Louis Steiner, aux Eplatures. 10403 3

Servante. On demande une servante bien au courant des travaux du ménage. — S'adresser rue de la Serre n° 45, au 2me étage. 10406-3

Polisseuse. Encore une place pour une bonne ouvrière polisseuse de boîtes or et argent. — S'adresser à l'atelier rue du Parc 3. 10416-3

Apprenti. Un ou une apprenti serrurier ou tisseur qui seraient logés et nourris chez leurs parents sont demandés de suite. — S'adresser rue du Progrès 9 A, au 1er étage. 10420-3

Pierriste. On demande immédiatement une bonne pierriste connaissant à fond la partie. — Adresser les offres au plus vite, Grande-Rue 143, au 1er étage, Locle. 10421-3

Un jeune homme d'une quinzaine d'années est demandé au magasin César Guye et Cie, rue de la Ronde 6. Rétribution immédiate. 10422-3

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour aider dans un ménage. — S'adresser rue Daniel Jean-Richard 7. 10426-3

Ressorts. On demande de suite de bons ouvriers pour les différentes parties du métier. — S'adresser à M. J. Humbert-Droz, fabricant de ressorts, près de la Gare de Corcelles. 10329-2

Sertisseuse. On demande de suite une bonne ouvrière sertisseuse connaissant à fond sa partie. — S'adresser Place d'Armes 14 A, au 3me étage. 10330-2

Guillocheur. On demande de suite un ouvrier guillocheur. — S'adresser chez M. Emile Perrenoud, décorateur, Epancheurs 11, à Neuchâtel. 10331-2

Ressorts. On demande un bon ressortier. Inutile de se présenter sans preuves de capacité et de moralité. — S'adresser chez M. Alfred Schwab, rue Léopold Robert 18 B. 10338-2

Jeune fille. Une jeune fille propre et active trouverait à se placer de suite. 10339-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Finisseuse. On demande pour Bière une bonne finisseuse de boîtes or et argent. — Place très sérieuse. — S'adresser chez M. A. Nicolet, décorateur, rue du Progrès 14. 10340-2

Graveurs. On demande deux ouvriers graveurs; 60 à 65 cent. l'heure. — S'adresser à M. Armand Perrette, rue de la Serre 37. 10349-2

Remonteurs. Plusieurs bons remonteurs sont demandés de suite. — S'adresser aux Eplatures 56 (Recorner). 10350-2

Polisseuse. Une polisseuse de boîtes or et argent demande de suite une place. — S'adresser rue du Soleil 5, au rez-de-chaussée, à gauche. 10233-1

Un jeune homme de 19 ans, sachant les deux langues, demande de suite une bonne place comme commis dans un magasin ou dans un bureau. Certificats à disposition. — S'adresser, sous initiales E. E. 10243, au bureau de l'IMPARTIAL. 10243-1

Graveur. Un jeune ouvrier graveur, pouvant mettre la main à tout et régulier au travail, cherche une place pour dans la quinzième. — S'adresser rue de l'Industrie 19, au rez-de-chaussée, à droite. 10415-1

Apprenti. On demande un jeune homme ayant reçu une bonne instruction pour faire un apprentissage de commerce. — S'adresser ou écrire, à M. Jos. Quadri, rue du Parc 90. 10232-1

Apprentie. On demande une jeune fille de 15 ans pour lui apprendre les débris; elle serait nourrie et logée. Inutile de se présenter sans de bonnes références. 10259-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Ressorts. On demande de suite un ou deux bons ouvriers teneurs de feux de bonne conduite et connaissant à fond les parties soignées. — S'adr. à M. Ch. Schweingruber, fabricant de ressorts, à St-Imier. 10235-1

On demande pour le 5 octobre une bonne servante. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 10237-1

Graveurs. On demande de suite deux bons graveurs argent, pour genre anglais soigné, ainsi qu'un guillocheur. — S'adr. à l'atelier Cugnet-Robert, rue de la Promenade 9. 10240-1

Graveur. On demande un graveur sachant tracer et finir. — S'adresser à M. N. Tripet, rue du Parc, n° 81. 10241-1

Remonteurs. Un comptoir de la localité demande deux remonteurs habiles, pour le genre courant. Ouvrage suivi, entrée immédiate. — S'adresser aux initiales D. B. P., poste restante, Chaux-de-Fonds. 10246-1

Appartement. A remettre pour St-Martin 1891, dans le quartier de l'Ouest, un beau petit logement bien exposé au soleil de une ou deux pièces suivant désir et toutes les dépendances. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 10442-3

Magasin. A louer pour St-Martin, pour n'importe quel commerce, un beau magasin avec logement situé à la rue de la Demoiselle. — S'adresser chez M. B. Kämpf, rue Fritz-Courvoisier 18. 10435-3

Chambre. A louer à un monsieur une chambre meublée. — S'adresser rue St-Pierre 18, au rez-de-chaussée. 10436-3

Chambre. A louer de préférence à des messieurs, une chambre meublée, disponible de suite. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 36 A, au rez-de-chaussée, à droite. 10437-3

On offre la couche à deux demoiselles de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue Léopold Robert 17, au 1er étage. 10438 3

Chambre. A remettre de suite, à un monsieur ou deux demoiselles de moralité et travaillant dehors, une chambre meublée. — S'adresser rue de la Cure 3, au 1er étage, à gauche. 10439-3

Chambre. A louer une belle chambre bien meublée à deux fenêtres exposée au soleil levant, à un ou deux messieurs de toute moralité. — S'adresser rue Jaquet-Droz 39, au 3me étage, à gauche. 10440 3

Cabinet. Un beau cabinet meublé est à remettre de suite. — S'adresser chez M. Jung, rue de la Charrière 19. 10441-3

Chambre. A louer une jolie chambre bien meublée, exposée au soleil et près de la Gare, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Paix 74, au premier étage. 10428 3

Chambre. A louer, de suite si on le désire, une belle chambre bien meublée et indépendante à un ou deux messieurs, ou à défaut à une dame de toute moralité. S'adresser rue Jaquet-Droz 27, au 2me étage, à gauche. 10367-3

Chambre. A louer de suite à deux messieurs une chambre meublée, au soleil levant, à fr. 15 par mois. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 10408-3

Appartement. Pour cas imprévu, à louer pour le 11 novembre un bel appartement de deux grandes pièces et un cabinet, cuisine et dépendances. Prix 480 fr. — S'adresser chez Mme veuve Hurimann, rue de la Ronde 26. 10393 3

Appartement. Pour cas imprévu, à remettre, pour le 11 Novembre prochain, un petit logement de 2 pièces, cuisine et dépendances, avec part au jardin. — S'adresser Boulevard des Crétats 13. 10375-3

Sous-sol. A remettre pour la Saint-Georges prochaine un rez-de-chaussée avec sous-sol, situé sur la place de l'Ouest. Ces locaux pourront être transformés en magasin. — S'adresser à M. A. Theill, architecte, rue du Doubs 93. 10400-3

Chambre. A remettre une chambre meublée, à deux messieurs tranquilles, travaillant dehors. — S'adresser à M. Alexandre Aellen, Gibralter 11. 10373-3

Chambre. A remettre de suite, à des messieurs d'ordre, une chambre au soleil. — S'adresser rue du Parc 66, au premier étage. 10374-3

Chambre. A louer de suite, au centre du village, une belle chambre indépendante, à deux messieurs d'ordre et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Serre 14. 10385-3

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée. — S'adresser rue du Parc 54, au deuxième étage. 10386 3

Chambre. A remettre pour le 1er octobre une grande chambre à deux fenêtres, non meublée, indépendante exposée au soleil levant. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 22, au 1er étage, à droite. 10388-3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée à une demoiselle de toute moralité. — S'adresser à Mme Chanut-Junod, rue du Parc 65. 10389-3

Chambre. A louer de suite à un ou deux messieurs honnêtes et travaillant dehors, une belle chambre meublée. — S'adresser rue de la Place d'Armes 20 A, au 1er étage. 10390 3

Chambre. A louer une chambre meublée, — S'adresser rue de la Serre 18, au rez-de-chaussée. 10392-3

Chambre. Une demoiselle offre à partager sa chambre avec une demoiselle de moralité. — S'adresser rue de la Place-d'Armes 14, maison Chautems, au pignon. 10391-3

Appartement. A remettre pour la Saint-Martin prochaine un bel appartement de 3 pièces, corridor et alcôve. — S'adresser rue du Doubs 93, au rez-de-chaussée. 10345-2

Chambre. A louer, à un monsieur de toute moralité, une petite chambre meublée. — S'adresser rue du Parc 77, au 1er étage, à droite. 10351-2

Chambre. A remettre de suite une belle chambre non meublée et indépendante, à deux personnes de tranquillité. — S'adresser rue des Terreaux 25, au premier étage. 10352-2

Chambre. A louer une chambre meublée ou non, bien exposée au soleil. — S'adresser rue du Puits 20, au deuxième étage. 10353-2

Chambre. Un jeune homme de toute moralité offre à partager sa chambre. — S'adresser rue de la Ronde n° 28, au 1er étage, à gauche. 10342-2

Chambre. A louer à un monsieur travaillant dehors, une belle chambre meublée. — S'adresser rue du Progrès 17, au rez-de-chaussée, à gauche. 10343 2

On offre la couche à un monsieur tranquille. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 6, au 2me étage. 10346-2

Chambre. A louer de suite, à deux messieurs, une chambre meublée et indépendante; on donnerait la pension si on le désire. — S'adresser rue du Parc 37. 10347-2

Appartement. A louer au centre du village, de suite ou au gré du preneur, un bel appartement composé de six grandes chambres avec corridor bien éclairé, deux cuisines, doubles dépendances et cour. En outre, une cave située à proximité du Marché. 9460-12 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Magasin. A louer de suite, au centre du village, un grand magasin avec deux devantures, une grande chambre, cuisine, chambre haute et cave. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 8983-31

Logement. A remettre un beau logement de 3 pièces. — S'adresser rue du Premier Mars 13, au 1er étage. 10248-1

Pignon. Un petit pignon, composé d'une cuisine et deux cabinets, est à remettre pour le 11 Novembre; eau installée. Prix, 25 fr. par mois. — S'adresser chez M. A. Perrin, rue de Bel-Air 48. 10249-1

Local. A louer pour le 11 Novembre 1891 un local pour atelier avec 5 fenêtres exposé au soleil levant, avec dépendances. — S'adresser rue de la Paix 53. 10251-1

Chambre. Pour la fin du mois à louer à une personne de bonne conduite et solvable, une chambre meublée à deux fenêtres. — S'adresser rue Neuve 2, au 3me étage. 10247-1

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée, de préférence à une dame seule. — S'adresser, de midi à 2 heures, chez M. Kaufmann, aux Eplatures 2 c. 10262 1

Cabinet. A louer de suite un cabinet meublé. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 6, au 3me étage, à gauche. 10250-1

On demande à louer pour St-Martin une chambre indépendante et non meublée. — S'adresser, sous initiales A. N. 105, Poste restante. 10398-3

Des personnes solvables et de moralité cherchent à louer pour St-Martin 1891 un petit appartement de 2 pièces et dépendances. — S'adresser, sous initiales Z. W. 9935, au bureau de l'IMPARTIAL. 9945 4

Un jeune homme de toute moralité cherche à louer pour le mois d'Octobre une chambre bien meublée, exposée au soleil et située si possible au quartier de la place de l'Ouest. — S'adresser par écrit, sous initiales, A. G. 10300, au bureau de l'IMPARTIAL. 10300-2

Un monsieur de toute moralité demande à louer une chambre meublée pour y travailler et située au centre du village. 10301-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer pour le 1er Octobre, une chambre meublée, située près de la place Neuve. — S'adresser chez M. Gustave Hoch, magasin de graines. 10255-1

On demande à acheter d'occasion un mobilier de bureau. — S'adresser rue Jaquet-Droz 30, au 1er étage. 10407-3

On demande à acheter quelques centes pantes de bois, sapin et hêtre, propre pour billons 10369 3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter 1 commode chiffonnière noyer, quelque peu usagée. — Adresser les offres avec prix, sous initiales S. S. 10300, au bureau de l'IMPARTIAL. 10356-2

On demande à acheter de rencontre quelques outils de faiseurs des ressorts. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 23 B. 10357-2

On demande à acheter ou à louer un tour à GUILLOCHER circulaire. — S'adresser à M. Charles Elsesser, à Porrentruy. 10233-1

On demande à acheter bon marché un FUSIL DE CHASSE Lefauchaux. — S'adresser rue de la Paix 75, au 1er étage. 10239 1

On demande à acheter des coqs rouges de rencontre et mouvements idem. — S'adresser chez M. Monti rue du Progrès n° 91, la Chaux-de-Fonds. 10254-1

Poussette. A vendre à bas prix une poussette en bon état. — S'adresser chez M. Zuber, rue de la Demoiselle 47, au pignon. 10424-3

A vendre des beaux bois de lits, lits complets, secrétaires, commodes, tables à coulisses, tables de nuit, ainsi que chambre à coucher complet. Ouvrage soigné et très modiques. S'adr. rue de l'Envers 85. 9124-9

A vendre une calèche, plus un soufflet pour calèche. On échangerait contre des marchandises. 10253-4 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre à prix avantageux, une belle armoire à tiroirs de chambre, neuf; une pile électrique à courant constant, de 10 éléments, neuve. 10355-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre au comptant, l'outillage complet pour polissage de boîtes or; le tout en très bon état. — S'adresser à M. Beringer, tourneur, rue de l'Hôtel-de-Ville 55. 10354-2

A vendre un beau et bon CHIEN d'arrêt splendide tacheté. — S'adresser, de midi à 2 heures, chez M. Kaufmann, aux Eplatures 2 c 10261-1

A vendre deux habillements en drap noir pour première communion. Prix modiques. 9991-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre un potager en bon état avec ses accessoires; prix avantageux. — S'adresser rue du Parc 79, au 1er étage, à gauche. 10252-1

Egaré depuis quelques jours un jeune chat blanc avec une tache noire sur le dos, la tête et la queue jaune et noire. — Prière de le rapporter, contre récompense, rue du Collège 19, au rez-de-chaussée. 10260-1

Trouvé une montre argent avec initiales. — La réclamer, contre désignation et frais d'usage, chez Mme Matile, rue Léopold Robert 41. 10425 3

Trouvé près du Collège Industriel, un porte-monnaie contenant quelques argent. — Le réclamer, contre frais d'insertion, chez M. Matthey, rue de la Loge 6. 10257-1

Monsieur et Madame Edouard Amstutz ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère enfant, Juliette-Marguerite, que Dieu a rappelée à Lui mardi, à l'âge de 7 semaines. La Chaux-de-Fonds, le 29 Sept. 1891. Le présent avis tient lieu de lettres de faire-part. 10443-1

**La vente**  
en faveur de la  
**CHAPELLE MORAVE**  
aura lieu D. V.  
**Jeu di 15 Octobre**

Tous les amis de l'œuvre sont cordialement priés d'y apporter la même sympathie que les années précédentes. 10413-3

**Voyageurs et Agents**

**sérieux**  
trouveraient de l'occupation rémunératrice. Forte commission et salaire fixe. — Offres avec indication de l'emploi actuel et références à **Beck & Co, Zurich.**  
H 3198-z 10412-2

**HORLOGERIE.** Un horloger bien expérimenté, avec les meilleurs références, cherche à entrer en relations avec une bonne maison pour terminer une bonne montre en lui fournissant bête et mouvement, et il se chargerait aussi des démontages ou rhabillages de pièces compliquées. 10414-6  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**AVIS**

à MM. les fabricants d'horlogerie, chefs d'ateliers, magasins et entrepreneurs

Un comptable sérieux et expérimenté disposant encore de quelques heures par jour, se chargerait de comptabilités à tenir à domicile. Inventaires, Situations, Bilans. Travail consciencieux et soigné. Discretion absolue. Références de premier ordre à disposition. 10418-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**UNE JEUNE FILLE**

de la Suisse allemande cherche une place dans une petite famille où elle pourrait contre un petit gage, aider dans les ouvrages du ménage. — S'adresser, sous initiales **V. 6598 P.**, à MM. Haasenstein & Vogler, à Berne. 10402-2

**LE**

**Docteur GEIB**

DE RETOUR  
a repris ses consultations et ses visites. 10405-3

**RUE DU PREMIER MARS 11**  
au deuxième étage.

**TRAITEMENT SPÉCIAL**

des maladies des organes circulatoires et respiratoires (cœur, larynx, bronches, poumons), des **voies urinaires**, du système nerveux et de la **peau**.  
Application de l'électricité (courant constant et d'induction) pour la guérison de rhumatismes, de névralgies, de l'asthme, de la migraine, de la coqueluche, etc., etc. Consultations tous les jours de 10 1/2 h. à midi et de 1 à 2 1/2 h.

**A VENDRE**

de gré à gré et contre argent comptant tout le matériel d'un atelier de graveurs et guillocheurs.  
S'adresser pour tous renseignements en l'Etude de MM. G. Leuba, avocat, et Ch. E. Gallandre, notaire, à la Chaux-de-Fonds. 10409-4

**Vente d'un atelier de peintre-plâtrier**

Ensuite des offres qui lui sont parvenues, la masse en faillite de **ARNOLD MAIRE**, entrepreneur de peinture, vendra par voie d'enchères publiques, le **mercredi 14 octobre 1891**, dès les 2 heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds. (salle du Tribunal), les marchandises et le matériel du commerce exploité par le failli, savoir :  
1. Vernis, couleurs, essences, huiles, colle, brosses et pinceaux, éponges, li-teaux, papiers peints, etc.  
2. Echelles doubles, chevalets, machine à broyer, bidons à couleurs, pinceaux et brosses, truelles, tamis, fûts, moules et chevalets, charrette, planches, etc.  
L'inventaire peut être consulté chez le syndic soussigné.  
Ch. E. GUINCHARD, notaire,  
10411-4 rue Léopold Robert 9,  
la Chaux-de-Fonds.

**Transformation de commerce**

Ensuite de transformation complète le

**BAZAR NEUCHATELOIS**

offre dès ce jour un beau choix de  
**MODE** CHAPEAUX Modèles de Paris, CHAPEAUX deuil Modèles de Paris, CHAPEAUX garnis ou non, pour dames, fillettes et enfants.  
**Mercerie, Corsets, Bonneterie, Laines et Cotons.**  
**Articles pour bébés:** Langes, Brassières, Bavettes, Capotes, Souliers, Robettes, etc.  
**PRIX AVANTAGEUX**  
Se recommande, M<sup>me</sup> P. MENTHA.

**Fenêtres** et Posages de vitres toutes grandeurs. Prix modérés. — Se recommande, **S. Chaney**, rue du Progrès 90, près le Collège de l'Abeille. 10156-3

**SPECIALITÉ DE NOUVEAUTÉS POUR ROBES**

# F. LEUZINGER FILS

7, Rue de la Balance 7.

**OUVERTURE de la SAISON D'HIVER**

Mise en vente des DERNIÈRES NOUVEAUTÉS parues en

## TISSUS pour ROBES

### SOIERIES & GARNITURES

*Sur demande, prompt envoi des collections d'échantillons.*  
*Les personnes en compte avec la maison sont avisées que dès ce jour tous les achats seront facturés pour St-Georges 1892. Au comptant trois pour cent d'escompte.* 10320-21

**Magasin Nicolet - Roulet**  
rue de la Serre 81 et rue de l'Abeille.

Reçu un grand choix de **QUINQUETS** et **LAMPES d'étable** de tous genres. Lampes à suspension **bees miraculeux**. Lampes à pied riches et ordinaires. Lampes pour cuisine et corridor. Toujours un beau choix de **Porcelaines, Cristaux, Verrerie**, etc., etc. 10318-5

**Teinturerie**

## H. HINTERMEISTER, Zurich

se recommande comme maison de premier ordre. Spécialités : **Teinture et Lavage chimique de vêtements de dames et de messieurs, des Etoffes pour meubles, Plumes d'autruche, etc., etc.** Ouvrage très soigné. Prompte livraison. Prix modérés. — Dépôt à la Chaux-de-Fonds, chez M. **Savoie-Petitpierre**, place de l'Hôtel-de-Ville. 10410-3

**Le célèbre naturaliste Seb. Kneipp**  
comme adversaire du Café ordinaire. Cette intéressante brochure se distribue gratuitement au bureau de l'Impartial. 8162-7

**PARDESSUS**  
depuis 28 fr.

**Vêtements fantaisie**  
depuis 40 fr.

**MAISON DE L'ENFANT PRODIGE**  
CHAUX-DE-FONDS 10324-1

La collection de  
**VÊTEMENTS D'AUTOMNE & D'HIVER**  
est arrivée.

**GRAND CHOIX DANS TOUS LES GENRES**

**Vêtements enfants** depuis 10 fr.      **Vêtements Jeunes gens** depuis 30 fr.

**MADemoiselle BIENZ**  
rue de la Paix 17. 8816-19

**LEÇONS DE ZITHER**  
Brevet du conservatoire de Munich, Leçons d'Anglais, d'Allemand et de Français. Traductions de livres ou pour bureaux. — Prix très modérés.

On demande deux bons **Garnisseurs d'ancres** pour levées couvertes. — S'adresser à M. Tell Golay, à ST IMIER. 10326-2

**USINE DES ENFERS**

**COMBUSTIBLES**

**PLANCHES & SCIAGE DE BILLONS** 9888-25

**CAVE A LOUER**  
On demande à louer une grande cave; de préférence à proximité de la Gare. — S'adresser à M. **Henri Grandjean**. 10183

**Etablissement horticole**  
**J. TSCHUPP**

**Bouquets et Couronnes mortuaires.** Spécialité.  
**Roses et Fleurs coupées** tous les jours.  
**Corbeilles garnies et Décors divers.**  
**Plantes fleuries et à feuillages.** Entreprises de jardins divers.  
**Barrières et Pavillons rustiques.** 6378-71  
Se recommandent, J. TSCHUPP ET JACOT.

**MIEL EXTRA**

du pays, garanti pur, à 1 fr. 30 le flacon; le flacon vide repris à 30 cent.  
Au Magasin de Comestibles  
**Charles Seinet**  
place Neuve 10. 6869-8\*

**MOUVEMENTS.** A vendre des mouvements de 15 à 20 lignes ancre, remontoirs et à clefs, en partie repassés; plus des cylindres de tous genres et des outils d'horlogerie. On prendrait des montres ou d'autres marchandises en paiement.  
S'adresser à M. Hippolyte Ferrouard, bas du Crêt-Vaillant 95, Locle. 9978-1

**Brasserie HAUERT**  
12, RUE DE LA SERRE 12. 10404-1

**TOUS LES SOIRS**  
**Choucroute de Strasbourg**  
avec viande de porc assortie,  
**COTELETTES**  
**SAUCISSES DE FRANCFORT**  
avec meeretig.

**Café-Brasserie Mauley**

J'ai l'avantage d'annoncer à l'honorable public de la Chaux-de-Fonds, en particulier aux amis et connaissances de mon mari décédé, que je reprends le café pour mon propre compte. Je m'efforcerai par une bonne consommation et un service soigné de contenter ma clientèle. 10335-3  
Je continuerai à livrer la **Bière en bouteilles** et je prie les personnes qui auraient encore des bouteilles vides de bien vouloir me le faire savoir.  
**Veuve de James Mauley.**

**Cours de danse**  
et de bonne tenue

DE  
**M. ULYSSE MATTHEY-GENTIL**  
**Prix du cours**  
pour messieurs et demoiselles, 25 francs pour enfants, 20 »  
Les cours se donneront au **FOYER du CASINO**  
Pour renseignements s'adresser au magasin de musique de M. Léopold Beck, où les inscriptions seront reçues jusqu'au **10 Octobre.** 9822-6

**LIQUIDATION**

du Magasin de Modes **VERNIER-VÉGEL**  
rue St-Pierre 14.  
La vente est continuée aux prix de l'inventaire, dressé ensuite de la faillite. 10348-2

**BOUCHERIE**

A louer de suite une boucherie, pouvant être utilisée comme magasin pour n'importe quel commerce, située dans la Grande-Rue, à côté des XIII Cantons, à St-Imier. 9901-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Brasserie HAUERT**  
12, RUE DE LA SERRE 12. 10193-2

**TOUS LES MERCREDIS**  
dès les 7 1/2 heures du soir  
**Tripes - Tripes**  
à la Mode de Caen.  
Se recommande, **Eug. Hauert.**

**Boucherie-Charcuterie Zélim JACOT**  
maison du Guillaume-Tell.

Toujours grand choix de  
**Lapins à 80 c.**  
le demi-kilo.  
Se recommande. 10336-2

**ŒUFS FRAIS**  
du pays 6682-16\*

Au magasin de Comestibles  
**CHARLES SEINET**  
Place Neuve 10.

**BOUCHERIE SOCIALE**

**ABATAGE**  
du 20 Sept. au 26 Sept. 1891.

8 Bœufs.  
7 Veaux.  
8 Porcs.  
6 Moutons.  
9355-48

**SOCIÉTÉ**  
des **Maitres bouchers**

Abatage du 20 Sept. au 26 Sept.

31 Bœufs 3696 1  
58 Porcs  
42 Veaux  
36 Moutons

**ÉTAT DES BESTIAUX**  
abattus dans les Abattoirs publics  
du 20 Sept. au 26 Sept. 1891.

1 taureau, 39 bœufs, 79 porcs, 61 veaux, 43 moutons, 2 chèvres.  
MM. David Weill, 1 génisse.  
Jean Funk, 1 génisse.  
Emile Grossenbacher, 1 génisse.  
Fritz Grossen, 1 vache.  
Mme Léonie Tripet, 1 vache.  
**VIANDE DU DEHORS**  
transportée aux abattoirs pour y être visitée et qui a été estampillée, du 20 Sept. au 26 Sept. 1891.  
Mme veuve Wegmüller, 3 moutons, 10 poumons de veaux.  
La Chaux-de-Fonds, le 28 Sept 1891.  
Dicastère de la Police locale.

**EMPRUNT**

Une personne très honorable demande à emprunter pour deux mois et contre de très bonnes garanties une somme de **200 FRANCS** au taux du 6 pour cent. — Déposer s. v. p. les offres, sous **Z. I. Q. 10419**, au bureau de l'IMPARTIAL. 10419-3

**M<sup>me</sup> Guinand - Grosjean**  
4, rue du Marché 4.

L'assortiment de tous les **OUVRAGES DE DAMES** du plus simple au plus riche, est au complet. — Beau choix de **TAPISSERIES DE STYLE**  
**LAINES de HAMBURG** pour bas.  
**Laine de santé et Laines fantaisie** pour tous genres d'ouvrages.

**OCCASION**

A vendre un atelier de **monteurs de boîtes** avec huit lamiroirs et coffret. On prendrait des marchandises en échange. — S'adresser à M. Hippolyte Perrenoud, bas du Crêt-Vaillant, n° 95, Locle. 9979-1

**BUREAU DE PLACEMENT**  
d'employés des deux sexes

**M<sup>me</sup> Veuve KELLER**  
**Albert TISSOT**  
SUCCESEUR  
rue de l'Entrepôt 7, au 1<sup>er</sup> étage.  
**GENÈVE**  
On parle Français, Allemand et Anglais. H-7007-x

**Véritable**  
**Choucroute de Strasbourg**  
PROVENANCE DIRECTE

Importation depuis 1872.  
S'adresser chez M<sup>me</sup> veuve **SEEGER**, rue des Granges 14, la Chaux-de-Fonds. 10151-1

**Commanditaire.** On demande un commanditaire, disposant de 10,000 francs. Affaire sérieuse. Au besoin, il pourrait devenir associé. — Ecrire poste restante Chaux-de-Fonds, 1993 Z. 10031-1

**AGENT DÉPOSITAIRE**

Manufacture de bijouterie demande agent dépositaire sérieux. Beaux bénéfices assurés. — Adresser les offres, sous initiales **P. 10129**, au bureau de l'IMPARTIAL. 10129-3